



Alger	: 17°	04°
Oran	: 19°	06°
Annaba	: 14°	09°
Béjaïa	: 16°	08°
Tamanrasset	: 20°	01°

DÉCÈS

La dépouille du défunt Abdelmalek Guenaïzia rapatriée en Algérie

La dépouille de l'ancien ministre délégué auprès du ministère de la Défense nationale, le général major Abdelmalek Guenaïzia, décédé lundi à l'âge de 83 ans, a été rapatriée mardi après-midi à Alger à bord d'un avion militaire.

P. 5



POUR INTÉGRER LA BOURSE D'ALGER

5 PME privées ont déposé leurs dossiers

Cinq (5) PME privées ont déposé récemment leurs dossiers au niveau de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) pour intégrer la Bourse d'Alger, a indiqué hier le président de cette commission, Abdelhakim Berrah.

P. 6



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION:

M. Tayeb Louh :
«L'Algérie se soumet à la seule évaluation des mécanismes onusiens»

P. 3

CIMENT :

M. Yousfi : «Vers une augmentation des exportations à 500 millions USD dans les 5 prochaines années»

P. 4

AUTOMOBILE

M. Guitouni : «Les firmes de montage de voitures appelées à équiper entre 10 et 20% des véhicules en Sirghaz»

P. 24

SANTÉ

BRONCHIOLITE :

Pas de panique !

450 000 bébés de moins de 2 ans sont touchés par l'épidémie de bronchiolite qui survient chaque hiver.

P. p 12-13

FOOTBALL

CONDITIONS CLIMATIQUES :

Les stades algériens vulnérables devant les caprices de la météo

A l'ère du professionnalisme, la majorité des stades algériens restent incapables de faire face aux conditions climatiques extrêmes en cette période d'hiver, notamment à l'Est du pays, ce qui engendre le report des matchs, mettant la LFP dans l'embarras.

P. 22

La Coface prévoit pour l'Algérie une croissance modérée en 2019

La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) a estimé hier à Paris que la croissance de l'Algérie reste «modérée» en 2019, tout en maintenant pour la troisième année consécutive la note «C» dans son guide annuel des risques pays.

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Arrestation de 63 orpailleurs à Tamanrasset et Djanet

P. 24

DU 7 AU 9 FÉVRIER À L'EHU ORAN 12^e Journée de diabétologie

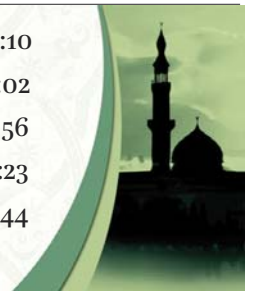
La 12^e journée de diabétologie de l'EHU d'Oran se tiendra du 7 au 9 février en cours, avec plusieurs thématiques en rapport avec cette maladie, qui touche quelque 4 millions d'Algériens. Plus de 500 participants sont attendus à cette rencontre organisée sous l'égide de la société francophone du diabète. Des spécialistes des quatre coins du pays et de l'étranger, en l'occurrence Maroc, Tunisie, Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Sénégal, Côte d'Ivoire, France, Belgique, Guinée et Etats unis d'Amérique, prendront part à cet événement. Plusieurs thématiques liées au diabète seront débattues au cours de cette rencontre, telles que "la place de l'insuline dans le traitement du diabète de type 2", "le démantèlement des diabètes de l'adulte", "le choix des antidiabétiques pour traiter les diabétiques de type 2", "l'individualisation de la prise en charge du DT2 mythe ou réalité".



Horaires des prières

Mercredi 30 Joumada-al-oula 1440

Fajr	06:10
Dohr	13:02
Asr	15:56
Maghreb	18:23
Isha	19:44



LE 9 FÉVRIER À OUM EL- BOUAGHI Conférence régionale de l'ANR des wilayas de l'Est



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 9 février à partir de 9h30, au théâtre régional de Aïn El Beida, wilaya d'Oum El Bouaghi, les travaux de la conférence régionale des wilayas de l'Est. Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation en prévision des prochaines élections présidentielles.

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Rencontre à l'occasion de la Journée nationale du chahid

Le Musée national du moudjahid organise ce matin à partir de 10h, à l'Institut national de formation des personnels de l'éducation d'El Harrach (Alger), une rencontre à l'occasion de la Journée nationale du chahid.

SÛRETÉ NATIONALE Présentation du bilan d'activités des Sûretés de wilayas du Centre



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), organise ce matin à partir de 8h30, au siège du Groupement de réserve et d'intervention de la wilaya d'Alger (Kouba), une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des activités des Sûreté de wilayas des régions Centre durant l'exercice 2018.

28^e FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE LA HAVANE Mihoubi aujourd'hui à Cuba

Le ministre de la Culture, Mr Azzedine Mihoubi, entamera aujourd'hui, une visite de travail à Cuba, dans le cadre de la participation de l'Algérie à la 28^e Foire Internationale du Livre de La Havane prévue du 7 au 17 février 2019. Il s'agit de la première participation de l'Algérie à une telle manifestation en tant qu'invité d'honneur dans un pays latino-américain. Cet événement coïncide également avec le 60^e anniversaire de la victoire de la révolution cubaine. La participation de l'Algérie à la 28^e foire internationale du livre de La Havane donnera lieu à d'importants entretiens entre Monsieur le Ministre et les autorités cubaines, particulièrement le ministre Cubain de la Culture. Un programme d'échange culturel triennal 2019/2021 sera signé à cette occasion. Ce programme portera essentiellement sur les actions de coopération culturelle entre les deux pays dans les domaines de la littérature, de l'art et de la musique, du cinéma et du patrimoine.



DU 25 AU 28 FÉVRIER AU PALAIS DES EXPOSITIONS 7^e exposition «Une image, une femme»

Sous le patronage du ministère de la Culture, le Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, abrite du 25 au 28 février, la 7^e édition de l'exposition photographique internationale «Une image, une femme».



Météo

	Max	Min
Alger	17°	04°
Oran	19°	06°
Annaba	14°	09°
Béjaïa	16°	08°
Tamanrasset	20°	01°

SALLE IBN ZEYDOUN Trois films en projection

Dans le cadre de son programme cinéma, l'Office Riadh El Feth, organise aujourd'hui à la salle Ibn Zeydoun, trois séances de projections. Au programme : Venom (13h), A star is born (15h30) et Les animaux fantastiques 2 (20h30).



SEAAL Suspension de l'AEP à Zéralda, Staoueli et Cheraga

Dans le cadre du projet de réalisation des 545 logements LSP à Staoueli, la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (Seaal), procédera aujourd'hui, à des travaux de déviation d'une canalisation principale de production. Les travaux en question, et qui dureront quinze (15) heures, engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les localités et quartiers des communes de Zéralda (résidence d'état), Staoueli (lotissement Khaiti, Hôpital Militaire, Bellota, Bridja, Sidi Fredj et Palm Beach), Cheraga (Bouchaoui Marine, le GIR, Domaine Morsli et Logements PTT des dunes). Un dispositif de citerne sera mis en place, afin de limiter la gêne, et assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers). SEAAL rassure ses clients des communes impactées que la remise en service de l'alimentation en eau potable reprendra progressivement durant la nuit du Mercredi 06 Février 2019. L'entreprise prie ses clients de l'excuser, des désagréments causés par ces travaux, indépendamment de sa volonté. Pour toutes informations, SEAAL met à la disposition de ses clients le numéro de son centre d'appel téléphonique CATO le 1594, fonctionnel 24h/24 ; 07j/07.



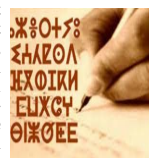
VENDREDI À SÉTIF Séminaire international du CAC

Les travaux du premier séminaire international du centre anti-cancer (CAC) de Sétif seront ouverts vendredi, a annoncé hier, le professeur Hocine Adlène Dib, chef service d'oncologie de ce centre et également président du séminaire. Organisée à l'initiative du centre anti-cancer de Sétif, en collaboration avec l'université Farhat Abbes (Sétif) et le professeur Mokhtar Hamdi Chérif, président de l'association locale "Ennour" de lutte contre le cancer, cette manifestation scientifique de 2 jours s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le cancer et l'évaluation du plan national 2015-2019 de lutte contre le cancer, a précisé le même responsable. La manifestation sera marquée par la participation de plusieurs experts, spécialistes et partenaires du domaine de la France, la Tunisie, L'Arabie Saoudite et les différentes universités du pays, a ajouté le professeur Dib. Plusieurs thèmes en rapport avec la stratégie de gestion des centres anti-cancer à l'échelle nationale, les nouveautés scientifiques enregistrées mondialement dans les spécialités cancer du sein, des poumons, l'ORL entre autres seront débattues à l'occasion de ce séminaire international qui sera marqué par l'organisation d'ateliers.



TIZI OUZOU Célébration du 3^e anniversaire de l'officialisation de la langue amazighe

Sous le thème : «Culture et langue amazighe : Renforcement identitaire et linguistique algérien», la Direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou, célèbre aujourd'hui et demain à la bibliothèque principale de lecture publique, le 3^e anniversaire de l'officialisation de la langue amazighe.



TR KATEB YACINE Présentation de la pièce «Anwa Kecc»



La pièce théâtrale «Anwa Kecc», de la coopérative «Machahu» en collaboration avec l'association «Imghi» de la maison de jeune d'Iferhou-nene, texte de Sadek Yousfi et mise en scène par Tounes Aït Ali, sera présenté cet après-midi à partir de 14h, au Théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou.

APN:

L'importance du projet de loi sur lutte contre la corruption soulignée par nombre de députés

Des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont valorisé, hier à Alger, les dispositions contenues dans le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la corruption, mettant en avant son importance dans la protection de l'économie nationale et la moralisation de l'action politique ainsi que l'impératif d'assurer la protection des lanceurs d'alerte.



Intervenant lors d'une séance matinale consacrée à l'examen du projet de loi, modifiant et complétant la loi 06-01 relative à la lutte contre la corruption, les députés ont relevé les points forts de ce texte. A ce propos, le député Mohamed Hellali (Indépendants) a salué "l'engagement indéfectible de l'Etat en matière de lutte contre la corruption et les efforts consentis dans ce sens", soulignant "le caractère dangereux de ce phénomène, devenu une entrave au développement et qui creuse davantage le fossé entre pauvres et riches".

Pour lui, la lutte contre la corruption est "un impératif pour assurer la régularité des activités économiques et consacrer la concurrence équitable entre différents acteurs". Abondant dans le même sens, le député Mourad Hallis (RND) a soutenu que l'amendement de la

loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption était une suite logique à la révision constitutionnelle de 2016, ajoutant qu'il constitue "un jalon supplémentaire dans le processus des réformes du secteur de la Justice, initiées par le président de la République".

Evoquant l'axe portant sur la protection des personnes dénonçant des actes de corruption (lanceurs d'alerte), le député Hallis a préconisé "la consécration de mesures supplémentaires, plus efficaces". De son côté, le député Salah Eddine Dekhili (RND) a estimé que "les efforts de l'Algérie en matière de lutte contre la corruption commencent à donner leurs fruits", affirmant que cette lutte "se renforcera davantage à travers la prise de conscience collective quant à la gravité de ce phénomène et la ferme volonté dont font montre les pouvoirs publics". "La lutte contre la

corruption doit être placée en tête des priorités", a-t-il insisté ajoutant que cet objectif passe impérativement par "le raffermissement de l'esprit de responsabilité, l'engagement politique sincère et la contribution de la société civile". Concernant les lanceurs d'alerte, le même député estime nécessaire de réfléchir à des dispositions de protection "plus efficaces", à l'instar de ce qui se fait dans d'autres pays.

Pour le député Mohamed Lehiza, de la même formation politique, la prévention contre le phénomène complexe de la corruption "est une consécration des principes sous-tendant l'Etat de droit". Un avis partagé par la députée du parti TAJ, Karima Admane, qui a déclaré qu'"une société gangrénée par la corruption ne saurait être une société forte et un pouvoir corrompu ne pourrait être efficient et sincère".

Au début de cette ses-

sion (audience), la Commission des affaires juridiques et administratives avait présenté son exposé, mettant en avant les efforts qu'a consentis et consent encore l'Algérie en matière de lutte contre la corruption, d'amélioration de l'efficacité des parties en charge de cette lutte et de consolidation de la contribution de la société civile dans la moralisation de la vie publique.

Saluant les mesures prévues dans le projet de texte, la Commission de l'APN soutient que ce dernier "permettra incontestablement de renforcer les mécanismes de prévention contre la corruption, d'œuvrer à son éradication et à la dissuasion des actes nuisibles à l'économie nationale". La séance de l'après midi est consacrée à la suite des interventions des membres de l'APN, 126 au total, avant les réponses du ministre de la justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION: L'Algérie se soumet à la seule évaluation des mécanismes onusiens (Louh)

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé, hier que "l'Algérie se soumet à la seule évaluation des mécanismes onusiens en matière de lutte contre la corruption et ne se soucie guère des rapports émanant de certaines organisations non gouvernementales (ONG)", qui feignent, a-t-il dit, d'ignorer ses réalisations positives dans ce domaine.

Présentant le projet de loi modifiant et complétant la loi 06-01 relatif à la prévention et à la lutte contre la corruption devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Louh a indiqué que l'Algérie qui se soumet à la Convention des Nations unies contre la corruption, a été parmi les premiers pays à l'avoir ratifiée (2004), c'est pourquoi elle est tenue de son application. "Nous ne nous soucions guère de ce qu'on rapporte par ci et par là quant au classement de l'Algérie dans les rapports de certaines ONG. Nous nous intéressons uniquement à l'évaluation onusienne", a-t-il soutenu. Rappelant que l'Algérie fait partie de la conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption au sein de laquelle elle se soumet à une évaluation s'étendant sur plusieurs étapes, M. Louh a déclaré que l'Algérie avait "confiance" en ses institutions concernées par la lutte contre ce phénomène et les mesures initiées dans ce sens, conformément à "la volonté du président de la République". Le président de la République avait déjà appelé à la formation d'un front populaire solide de lutte contre tous les fléaux économiques et sociaux et à leur tête la corruption et à "la conjugaison des efforts des institutions officielles et des différentes composantes de la société civile pour une mobilisation globale visant à faire face à ce fléau, condition sine qua non pour toute croissance socio-économique et pour la consécration de la démocratie", a-t-il rappelé.

M. Louh a évoqué la proposition présentée par l'Algérie, il y a deux ans, devant la conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption à Genève, axée sur la dimension internationale. Elle avait appelé, dans ce cadre, à revoir le système financier mondial et à exercer davantage de pressions sur les états dits "paradis fiscaux". "Malheureusement, les rapports de ces ONG n'ont jamais évoqué cette question", a-t-il ajouté. L'Algérie est "soucieuse du respect des délais" concernant la présentation de son rapport devant les Pairs, dans le cadre de la conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption, sachant qu'elle a finalisé l'élaboration de son rapport relatif à la deuxième phase de cette évaluation.

Lors de la 1e phase de l'évaluation, s'étendant de 2010 à 2014, l'Algérie a adapté sa législation nationale à ladite convention internationale, à travers la promulgation de la loi n 06-01 relative à la prévention et la lutte contre la corruption qui consacre les principes internationaux. Au terme de l'évaluation de cette phase, l'Algérie a présenté le rapport onusien au gouvernement qui a approuvé sa publication intégrale, au lieu du résumé, sur le site de l'Office des Nations-unies contre la drogue et le crime (ONUDC), en sus de son initiative relative à la publication exhaustive du rapport sur les sites de plusieurs instances officielles nationales afin de faciliter la consultation de son contenu, a poursuivi le ministre.

L'application de cette loi "a permis de juguler plusieurs actes de corruption et de sanctionner leurs auteurs", a affirmé M. Louh, citant, à ce titre, plusieurs affaires traitées par la justice ou en cours de traitement et qui, a-t-il dit, ne seront pas évoquées par respect au principe de la présomption d'innocence et de l'indépendance de la justice. D'autre part, le ministre a passé en revue plusieurs mesures "audacieuses" prévues dans la loi relative à la lutte contre la corruption en vigueur qui "fait souvent objet de critiques subjectives" et est qui principalement axée sur la lutte contre les crimes financiers.

Revenant sur les principaux points contenus dans ce texte "type", M. Louh a cité l'imprescriptibilité des crimes de transfert des recettes de la corruption vers l'étranger, "qui constitue l'un des points positifs mis en avant dans le cadre de l'évaluation onusienne". Cependant, "ces points ne figurent pas sur les rapports de certaines ONG qui ciblent l'Algérie", a-t-il déploré.

APS

ORAN:

Le déroulement des applications pour la vérification des listes électorales se poursuit normalement

Le déroulement des applications électroniques pour la vérification des listes électorales se poursuit normalement au niveau des communes, a affirmé, hier à Oran, le chef d'une délégation du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Dans une déclaration à la presse lors de sa visite dans la commune d'Es-Sénia, Abdelhamid Adjiri, inspecteur central, chargé du contrôle d'aide à la révision exceptionnelle des listes électorales a souligné que le travail en rapport avec les applications pour la vérification des inscriptions des électeurs dans le fichier local se poursuit norma-

lement, assurant qu'aucune difficulté n'a été enregistrée au niveau des communes visitées de la wilaya d'Oran. "Une solution technique concernant la version 2 du système d'information, qui s'est posée lundi à Bir El Djir, a été aussitôt réglée", a fait observer le même responsable. La délégation s'est rendue dans la commune d'Arzew où elle s'est enquis sur place de la mise en place des six (6) applications électroniques conçues pour apporter des corrections au fichier d'état civil en cas de décès, de radiation, de double inscription, réinscription, de changement de résidence et de vérification. "L'objectif est d'accélérer le

rythme des applications qui visent à faciliter le travail des cadres locaux leur permettant d'avoir plus de visibilité de l'opération de la révision exceptionnelle des listes électorales", a-t-on indiqué. Même chose en ce qui concerne la communauté algérienne à l'étranger, a fait savoir l'inspecteur central du ministère, précisant que les applications visent à rapprocher les Algériens des consulats. "Nous sommes en train de chercher des mécanismes qui permettent de rapprocher davantage les émigrés des consulats pour leur permettre d'accomplir leur devoir électoral dans de meilleures conditions", a-t-il déclaré.

TECHNOLOGIES

M^{me} Houda Imane Faraoun : «Impérative adaptation des bureaux postaux des quartiers et villes du pays à la croissance démographique»

Les centres et bureaux postaux ouverts au niveau des quartiers et nouvelles villes du pays doivent être adaptés à la croissance démographique, a recommandé la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Faraoun, qui effectuait mardi une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Boumerdes.

«La généralisation de l'ouverture des centres et bureaux postaux à travers les cités populaires et autres villes nouvelles du pays qui enregistrent une croissance démographique est vitale pour le citoyen qui aspire à être proche des différentes prestations de proximité offertes par ces structures», a déclaré Mme. Faraoun lors de l'inspection de nombre de centres dans la wilaya dépendants d'Algérie Poste et d'Algérie Telecom.

Un exposé sur la situation du secteur, notamment concernant le projet de déploiement des Terminaux de paiement électronique (TPE), a été présenté à la ministre, après la mise en service d'un bureau postal à Boudouaou ayant fait l'objet d'une action de réhabilitation. Selon les données fournies sur place, quelque 778 TPE sont entrés en service, à travers le pays, depuis novembre 2018. Il a été fait état dans le même exposé d'un important programme destiné à la wilaya de Boumerdes ces dernières années, en vue de son raccordement au réseau moderne de fibre optique.

Le programme prévoit le raccordement de 7293 foyers à travers 17 communes sur un total de 32 reliés, dans leur totalité, à la fibre optique. La wilaya de Boumerdes dispose de quatre agences commerciales des télécommunications (Actel) comptant en tout 66.289 abonnés à la téléphonie fixe, 47.365 abonnés au réseau Internet fixe, 21.483 au réseau GLTE4. Les mêmes données exposées à la ministre, à l'occasion de cette visite, font également état de la disponibilité, à travers la wilaya, de 32 distributeurs automatiques de billets de banque fonctionnant avec la «carte Edahabia».

Sachant que la wilaya a reçu 110.464 cartes Edahabia, dont 97.651 ont déjà été remises à leurs bénéficiaires, soit un total de 88%. Toujours, selon l'exposé présenté à Mme Houda Imane Faraoun, la wilaya de Boumerdes compte 65 bureaux postaux, tous reliés à la fibre optique. Leur nombre passera à 72 à la fin 2019, soit une moyenne de couverture postale équivalant à un bureau pour chaque 15.000 habitants.

Concernant le secteur éducatif, un total de 378 établissements du cycle primaire sont déjà reliés aux réseaux de téléphonie mobile et internet, contre 105 établissements du cycle moyen et 49 autres du cycle secondaire. La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique a entamé sa visite dans la wilaya de Boumerdes par l'inspection du bureau postal de la région «Ben Torkia» à Boudouaou (au nord) et de l'agence ACTEL dans la même localité, ayant tout deux bénéficié d'une action de réhabilitation.

Mme Faraoun s'est également rendu au bureau postal du chef lieu de Boumerdes qui a aussi bénéficié d'une action de réaménagement, avant de se rendre à Corso, où une cité populaire de 100 logements a bénéficié d'un projet de raccordement au réseau de fibre optique. Avant de se rendre à Tizi-Ouzou, où elle poursuit sa visite de travail, la ministre a inspecté, à la cité Bousbaâ de Bordj Menail, des locaux commerciaux acquis auprès de l'OPGI, en vue de leur transformation, actuellement en cours, en bureau postal.

APS

CIMENT: M.Yousfi : «Vers une augmentation des exportations à 500 millions USD dans les cinq prochaines années»

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi a fait savoir que l'Algérie ambitionnait d'augmenter ses exportations en ciment à un demi milliard USD, dans les cinq prochaines années.

S'exprimant lors d'un point de presse qu'il a tenu, dimanche soir, en marge de sa visite dans la wilaya de Béchar, le ministre a indiqué que l'excédent dans la production du ciment devrait atteindre, au cours des cinq prochaines années, entre 10 à 15 millions de tonnes, ce qui permettra, a-t-il estimé, de porter les exportations pour ce matériau à 500 millions USD. Les exportations du ciment ont atteint un million (1) de tonne en 2018, a rappelé M. Yousfi, ajoutant qu'elles augmenteraient à deux (2) millions de tonnes, dont 1,2 millions qui seront couverts par le Groupe GICA, à hauteur comprise entre 80 à 100 millions USD.

Pour ce qui est du secteur des Mines, le ministre a mis l'ac-

cent sur la nécessaire exploitation des ressources minières et minérales dans le développement des différentes filières industrielles nationales, relevant à ce propos, l'exploitation du gigantesque gisement de manganèse de Guettara dans l'industrie sidérurgique dont la production passera de 6 millions de tonnes actuellement à 12 millions de tonnes, puis 16 millions de tonnes lors des prochaines années.

Répondant à une question sur le gisement minier de Gara Djebilet de Tindouf, le ministre a précisé que «les études techniques relatives au projet seront bientôt finalisées, tandis que des études seront lancées lors de l'année 2019, en partenariat avec des étrangers en vue d'étu-

dier la qualité du minéral». «En cas de résultats positifs, un projet de grande envergure similaire à celui de l'exploitation du phosphate à Tébessa (Est du pays), serait lancé pour un montant de 1.000 à 2.000 milliards DA, ce qui permettra d'ériger la wilaya de Tindouf en un pôle minier dans le domaine de l'exploitation du fer», a-t-il poursuivi. Le même responsable a mis l'accent, par ailleurs, sur la formation de la ressource humaine qu'il a qualifiée de «principale force dans le développement de l'industrie nationale dans ses différents créneaux».



Le ministre de l'Industrie et des Mines poursuit lundi sa visite de deux jours dans la wilaya de Béchar en inspectant, au chef-lieu de la wilaya, un complexe de production du blé relevant du Groupe public «AGRO-DIV» et une autre unité de production du blé relevant d'un investisseur privé.

BECHAR:

Le secteur de l'industrie commence à contribuer au développement du pays

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé hier à Bechar, que le secteur de l'industrie «commence réellement à contribuer au développement du pays». «Jour après jour, le secteur de l'industrie se développe et contribue au développement du pays, grâce aux facilités et mesures incitatives accordées aux investisseurs publics et privés et surtout grâce à la stabilité politique et à la sécurité totale du pays», a affirmé le ministre à l'occasion de sa visite de travail de deux jours dans cette wilaya. «Le développement du secteur industriel constitue un symbole concret du développement du pays», a-t-il souligné. Auparavant, M. Yousfi a visité les unités de

production du complexe farine et semoulerie, relevant du groupe public Agro-industries (Agrodiv) et qui produit annuellement 338.26 quintaux de farine et 9.821 qx de semoule et 118.277 qx d'aliments de bétails et autres. Cette production est destinée essentiellement aux consommateurs dans les wilayas du Sud-ouest du pays, à travers une trentaine de points de vente des produits de ce complexe qui dispose de trois unités de production spécialisées ayant fait l'objet d'une opération de rénovation complète pour un coût de 255 millions DA, selon les responsables de ce groupe industriel public. Au terme de sa visite de travail dans la région, M.Yousfi a inspecté

une unité de transformation de céréales, relevant du secteur privé et disposant d'une capacité de production quotidienne de 120 tonnes de semoule et farine, et actuellement limitée à 40% pour cause de limitation du quota de céréales attribué à cette unité par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OIAIC), selon les responsables de cette unité en production depuis 2002. Un projet d'extension de ses capacités de production à travers la réalisation d'une nouvelle unité de pâtes et couscous est en voie de lancement, ce qui permettra la création de 400 nouveaux emplois directs et 1.300 autres indirects, ont fait savoir les responsables des «Moulins Laardja».

ENERGIE

M.Guitouni : «Le taux de pénétration du gaz naturel à Médéa passera à 90% à fin 2019»

Le taux de pénétration du gaz naturel à Médéa passera, à fin 2019, à 90%, contre 75% actuellement à la faveur du raccordement de nouvelles localités, a assuré hier le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, lors d'une visite de travail dans la wilaya.

«L'effort colossal consenti par les pouvoirs publics pour assurer une large couverture de nos régions en gaz naturel et en électricité va se poursuivre encore, dans l'objectif d'aboutir au raccordement total des communes de la wilaya», a indiqué

le ministre, en marge de la mise en service du réseau de distribution de gaz naturel au profit de 1000 foyers dans la commune de Tlet-Douairs, à 50 km au sud de Médéa.

Mettant en exergue les efforts accomplis par l'Algérie en matière de raccordement en gaz naturel, en particulier dans les zones rurales, M.Guitouni a fait observer que «l'Algérie est le seul pays au monde où il existe le concept de «gaz du rif», eu égard au niveau de pénétration du gaz naturel dans des zones situées hors agglomérations ur-

baines». Il a fait part, dans le même contexte, de la volonté de l'Etat de continuer sur cette voie, assurant que «là où il existe un réseau de maillage de transport de gaz, il sera procédé au raccordement des agglomérations urbaines secondaires et autres concentrations d'habitants importantes qui nécessitent un raccordement en gaz». L'évolution du taux de couverture, aussi bien en gaz naturel qu'en électricité, s'est traduite par un «repeuplement de près de 80% des villages désertés durant la décennie noire», a relevé

le ministre, affirmant que des efforts supplémentaires seront déployés afin d'encourager les anciens habitants des contrées affectées par le terrorisme à retourner à leurs résidences d'origine. M.Guitouni a procédé, dans ce cadre, à la mise en service du réseau de gaz au profit de pas moins de 69 foyers, situés dans le village de Aïn-Ahmed, commune de Aïn-Boucif, à 75 km au sud de Médéa, dans le cadre de l'aide au retour des populations à leurs lieux de résidence d'origine.

SANTÉ

M. Hasbellaoui : «Le manque de médecins spécialistes est un problème national qu'il faudra résoudre progressivement»

Le manque de médecins spécialistes est un problème national qu'on s'efforce de «résoudre progressivement», a affirmé hier à Khenchela le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui.

«Le manque de médecins spécialistes ne se limite pas uniquement à la wilaya de Khenchela», a relevé le ministre qui réagissait à un exposé relatif au secteur de la santé, présenté au siège de la wilaya, ajoutant que «c'est un problème que le ministère s'emploie à dénouer au fur et à mesure en formant un nombre suffisant de médecins». Dans ce contexte, M. Hasbellaoui a promis d'œuvrer à résoudre tous les problèmes du

secteur de la santé à Khenchela, faisant savoir que «plusieurs structures de santé de proximité de cette wilaya vont bénéficier, durant cette année, de 10 nouvelles ambulances en plus de l'équipement de différents établissements de santé en matériel médical de pointe».

Le ministre de la Santé avait entamé sa visite dans la wilaya en supervisant la livraison de 7 ambulances au profit d'établissements de santé situés dans les communes de Babar, M'sara, Khenchela, Djellal, Remila, Yabous et Bouhmama. Il a également inauguré une polyclinique dans la région de Ouled Azzeddine, dans la commune de Mehmel, et inspecté les travaux

de construction d'un hôpital dans la commune de Babar et de 2 structures de santé dans les communes de Ouled Rechache et Chechar, assurant que celles-ci seront mises en service dans «les meilleurs délais». Le ministre poursuivra sa visite en se rendant à la polyclinique du nouveau pôle urbain du chef-lieu de wilaya, et présidera la mise en service de l'extension de l'établissement public hospitalier (EPH) Ahmed Benbella dont la capacité est passée de 120 à 240 lits, de même qu'il assistera à la mise en service d'une polyclinique située sur la route de Batna et inspectera les travaux de réalisation d'un hôpital dans la commune de Bouhmama.

PERSONNALITÉS

La dépouille du défunt Abdelmalek Guenaïzia rapatriée en Algérie

La dépouille de l'ancien ministre délégué auprès du ministère de la Défense nationale, le général major Abdelmalek Guenaïzia, décédé lundi à l'âge de 83 ans, a été rapatriée hier après-midi à Alger à bord d'un avion militaire.



Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et des officiers supérieurs de l'ANP étaient présents à l'arrivée de la dépouille du défunt.

Né le 20 novembre 1936 à Souk Ahras, le défunt a été désigné, en 2005, ministre délégué auprès du ministère de la Défense nationale jusqu'en 2013. Le défunt avait rejoint l'Armée de libération nationale (ALN) en avril 1958 à l'âge de 22 ans où il a servi comme officier instructeur, puis comme commandant d'unités de combat. Après l'indépendance, le défunt avait occupé, après un cycle de formation effectué en ex-URSS et en France, plusieurs fonctions, notam-

ment celles de commandant de brigade blindée, directeur central de la logistique puis du matériel et des fabrications militaires au sein du MDN.

Abdelmalek Guenaïzia avait été promu au grade de général en 1984 avant d'être désigné, en 1985, commandant des forces aériennes, une fonction qu'il a cumulée à partir de 1987 avec celle d'adjoint au chef d'état-major de l'ANP. Nommé en 1990 chef d'état-major de l'ANP, il avait été promu, en 1991, au grade

de général-major. Guenaïzia avait également occupé le poste d'ambassadeur d'Algérie en Suisse. Il avait été décoré de la médaille de l'Armée de libération nationale, de la médaille de l'Armée nationale populaire, ainsi que de l'Ordre du mérite national «El Athir». Le défunt qui a participé à la guerre israélo-arabe de 1973 en tant que commandant d'une brigade blindée, a été décoré par le président égyptien Mohamed Anouar Sadat.

BENSALAH : Feu Guenaïzia fut l'un des vaillants enfants de l'Algérie qui ont voué leur vie au service de la Patrie

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a adressé un message de condoléances à la famille de l'ancien ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, le général major, Abdelmalek Guenaïzia, décédé lundi, dans lequel il a affirmé que l'Algérie avait perdu «un de ses vaillants enfants qui ont consacré leur vie au service de la patrie contre l'occupant français, mais aussi durant le processus d'édification de l'Algérie indépendante».

«C'est avec tristesse et affliction que j'ai appris la nouvelle de la disparition du regretté, Abdelmalek Guenaïzia. En cette douloureuse circonstance où l'Algérie perd un de ses vaillants enfants qui ont voué leur vie au service de la patrie, durant la période coloniale et après l'indépendance, je m'incline avec déférence devant son parcours riche de réalisations à travers les différentes postes de responsabilité qu'il a eu à assumer avec probité et dévouement en tant que commandant de l'Armée nationale populaire (ANP)», a écrit M. Bensalah.

Pour sa part, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a adressé un message de condoléances à la famille du défunt et ses compagnons d'arme, dans lequel il a adressé ses «condoléances les plus attristées» et exprimé «sa profonde compassion». A la même occasion, M. Zitouni a mis en exergue le parcours militant et professionnel du regretté qui a «rallié très tôt» les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) et poursuivi sa carrière militaire avec dévouement au lendemain de l'indépendance. Il a occupé ensuite le poste de Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire de 1990 à 1991, avant de devenir ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale de 2005 à 2013.

Le défunt Abdelmalek Guenaïzia sera inhumé aujourd'hui

L'ancien ministre délégué auprès du ministère de la Défense nationale (MDN), le général major Abdelmalek Guenaïzia, décédé lundi à l'âge de 83 ans, sera inhumé aujourd'hui au cimetière de Sidi-Yahia, a indiqué un communiqué du MDN ajoutant que la dépouille du défunt, est arrivée hier à l'aéroport International Houari-Boumediene.

«Le ministère de la Défense nationale informe que la dépouille du défunt arrivera aujourd'hui 05 février 2019, à l'aéroport International Houari Boumediene à 13h00 et sera inhumée demain au cimetière de Sidi-Yahia après Salat Edohr», a précisé la même source. «Aussi, le ministère de la Défense nationale prendra en charge tous les aspects liés à l'organisation des cérémonies de recueillement, d'inhumation et de veillées funèbres du défunt Moudjahid Abdelmalek Guenaïzia. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons», a ajouté la même source. «Suite au décès de l'ancien ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, le Moudjahid Général-Major à la retraite Abdelmalek Guenaïzia, hier 04 février 2019, à Genève en Suisse, suite à un arrêt cardiaque, Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale l'a qualifié de fils que l'Algérie a perdu, un fils qui a consacré sa vie à préserver la liberté de son peuple et la souveraineté de son Pays», a rappelé le MDN.

«En cette douloureuse circonstance, monsieur le Général de Corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt, et prie Allah Le Tout-Puissant de lui accorder sa sainte miséricorde et de prêter force et patience à sa famille», a indiqué le MDN.

APS

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA : «Feu Abdelmalek Guenaïzia, une vie vouée à la défense de la liberté de son peuple et la souveraineté de sa patrie»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de condoléances à la famille de feu Abdelmalek Guenaïzia, ancien ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, décédé lundi à l'âge de 83 ans, dans lequel il a affirmé que «l'Algérie a perdu un fils qui a voué sa vie à la défense de la liberté et la dignité de son peuple et de la souveraineté de sa patrie».

«J'ai appris avec une profonde affliction le décès du moudjahid Abdelmalek Guenaïzia, qu'Allah bénit son âme et l'agrée dans son vaste paradis», a affirmé le chef de l'Etat ajoutant que «l'Algérie a perdu un fils qui a voué sa vie à la défense de la liberté et la dignité de son peuple et de la souveraineté de sa patrie» Rappelant que «feu Abdelmalek Guenaïzia s'était engagé, aux côtés de ses compagnons, dans la guerre de libération contre le colonialisme où il s'était illustré par une détermination sincère et infaillible, préférant le sacrifice corps et âme à une vie de résignation et d'abdication à un occupant qui a spolié la patrie et la dignité», le président de la République a mis en avant le courage et la bravoure du défunt dans le combat «jusqu'à la victoire sur le colonisateur et le brandissement de l'étendard de la liberté et de l'indé-



pendance à travers toutes les régions du pays».

«Le regretté a eu un autre parcours, tout aussi noble que celui du message de la Guerre de libération pour la mise en place des fondements de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), à laquelle il a contribué en servant, dans ses rangs, l'Algérie avec dévouement durant des décennies», a relevé encore le Président Bouteflika, avant d'évoquer «les autres hautes fonctions qu'il a occu-

pées avec le même dévouement au service de l'Algérie».

«En partageant avec vous cette douloureuse épreuve, je tiens à vous exprimer mes sincères condoléances et ma profonde compassion, priant Dieu, le Tout puissant, d'accorder au défunt Sa Sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis en le comblant des rétributions promises aux fidèles Chouhada et moudjahidine, de vous assister et de vous apporter patience et réconfort», a conclu le chef de l'Etat.

CNAC: Financement de près de 2000 projets dans les services à Oran depuis 2004



Pas moins de 1.973 projets, initiés dans le cadre de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) dans le secteur des services, ont été financés depuis 2004, année de la création de ce dispositif à Oran, a-t-on appris lundi du directeur de l'agence de la wilaya de la CNAC.

Sur 6.731 projets financés par les banques à Oran depuis 2004 à ce jour, le secteur des services occupe la première place du podium avec 1.973 projets avec, à la clef, la création de 3.946 postes d'emplois, a indiqué, à l'APS, Noureddine Sahraoui, qui met en avant, dans le cadre de ce dispositif, la promotion de l'investissement et la relance du secteur privé.

«L'impact sur l'emploi est satisfaisant dans le cadre de ce secteur d'activité qui a permis, depuis la mise en place de ce dispositif ayant contribué à la résorption du chômage, ainsi que la création de 11.428 emplois au niveau de la wilaya d'Oran», a-t-il ajouté.

Il s'agit de la création de très petites entreprises (TPE), à savoir l'ouverture de crèche, d'auto-écoles, de spécialités en médecine, vétérinaires, bureaux de comptabilité et conseils, centres d'appels et autres.

Le secteur du transport (marchandises et voyageurs), occupe la deuxième place, selon la cheffe de département des prestations de cet établissement public CNAC), Mme Hantz, qui fait état d'un total cumulé jusqu'à fin 2018, de 2.641 projets financés et qui ont engendré plus de 2.750 emplois.

«Certes, le financement des projets dans ce créneau a été bloqué ces dernières années pour cause de saturation, notamment en ce qui concerne le matériel roulant, mais avec le dégel de cette année, les activités de ce secteur vont redémarrer de plus belle avec un fort impact attendu en terme de création de postes d'emploi, en témoignent les demandes d'éligibilité au fonds dont nous disposons», a-t-il déclaré.

Le secteur de l'agriculture, qui a bénéficié d'un financement de 82 projets (banques, fonds de garantie et apports personnels des porteurs de projets, ...) depuis la création de la CNAC, commence à susciter de l'intérêt chez de jeunes qui sont arrivés, malgré les difficultés dont celle de l'accès à un terrain ou une étable pour l'élevage.

Une douzaine de 12 projets devant engendrer une trentaine d'emplois ont été financés en 2017, a-t-on fait savoir.

«Avec le relèvement de la dérogation d'âge à 55 ans pour les porteurs de projets ainsi que les nouvelles dispositions qui sont orientées vers la communauté à l'étranger et leur encouragement à transférer leur savoir faire en Algérie, les réponses aux attentes des universitaires, l'impact de la mise en place du dispositif ne sera que meilleur dans les années à venir, quelque soit la nature du projet», a souligné le directeur de l'agence d'Oran.

Toutefois, des difficultés subsistent pour de nombreux chômeurs-promoteurs qui n'arrivent pas à mobiliser un apport financier personnel estimé entre 1 et 2,5 pour cent du projet, a fait remarquer un porteur d'un projet dans la location de vélos.

Le contrat de location de locaux pour deux années renouvelables, document exigé après accord bancaire, constitue également une autre contrainte pour de nombreux porteurs de projets, a fait savoir la chargée du suivi des dossiers, Samira Mazouni.

FINANCES: 5 PME privées ont déposé leurs dossiers pour intégrer la Bourse d'Alger

Cinq (5) PME privées ont déposé récemment leurs dossiers au niveau de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) pour intégrer la Bourse d'Alger, a indiqué hier le président de cette commission, Abdelhakim Berrah.

«Nous avons cinq PME privées, activant dans l'industrie, la technologie et l'agro-alimentaire, qui ont déposé leurs dossiers au niveau de la Cosob», a déclaré M. Berrah à la presse en marge d'un atelier technique de formation sur la conformité des institutions financières.

Parmi ces cinq sociétés, l'une est spécialisée dans la production et l'exportation de produits agricoles, alors que l'autre active dans le traitement des eaux usées, selon le même responsable.

En novembre 2018, l'entreprise algérienne AOM Invest, spécialisée dans le tourisme thermal, a été la première société de statut PME à avoir obtenu le feu vert de la Cosob pour s'introduire à la Bourse d'Alger qu'elle avait effectivement intégré en décembre dernier, selon le même responsable.

Après vingt ans d'existence, la Bourse d'Alger ne compte actuellement, dans son portefeuille, que six (6) titres que sont Soidal, El Aurassi, Alliance Assurances, NCA Rouiba, Biopharm et AOM Invest, avec une capitalisation boursière légèrement supérieure à 40 milliards DA, et un encours des obligations du Trésor autour de 400 milliards DA.

Lors de l'atelier, qui a re-



groupé les responsables d'institutions de régulation et de contrôle financier (Cosob, Banque d'Algérie, Cellule de traitement et de renseignement financier), les participants ont mis l'accent sur la nécessité de désigner un responsable chargé du contrôle de la conformité au sein de chaque institution financière.

«Les banques et les intermédiaires en opération de Bourse (IOB) doivent être en conformité avec les standards internationaux ainsi qu'avec la législation algérienne pour pouvoir participer activement à la mission de contrôle des flux financiers», a souligné M. Berrah.

Pour qu'elles puissent détecter toute fraude, ces insti-

tutions financières doivent surtout «faire preuve d'un degré élevé de vigilance», a-t-il insisté.

De son côté, le président de la Cellule de traitement et de renseignement financier (Ctrf), Abdenour Hibouche, a relevé que les institutions financières algériennes ont beaucoup avancé en matière de conformité de leurs méthodes de contrôle avec les standards internationaux.

Ce qui facilite à un organe comme la CTRF sa mission de contrôle financier, a-t-il ajouté. Grâce aux mesures de vigilance de la Banque d'Algérie, basées sur une approche de risque, l'acquisition d'outils spécifiques de détection des infractions ainsi que les actions de formation du

personnel, «les banques font preuve davantage d'efforts pour mieux cibler leurs déclarations de soupçons, en privilégiant la qualité (soupçons avérés) plutôt que la quantité (les gros montants)», a-t-il soutenu.

A noter que la Ctrf reçoit de la part des banques et établissements financiers des «déclarations de soupçon», et de la part de la Banque d'Algérie, des Douanes et de la Direction générale des impôts (DGI) des «rapports confidentiels» signalant tout flux financier douteux.

Les informations reçues par la CTRF sont enregistrées, analysées, traitées et font l'objet d'une pré-enquête à travers des correspondances adressées aux institutions nationales concernées dans le cadre du partage d'informations et de la coordination nationale, et éventuellement étrangères.

Lorsque le soupçon est avéré, les informations reçues font l'objet d'un traitement judiciaire par la transmission du dossier aux autorités judiciaires concernées.

Interrogé par l'APS sur le nombre des déclarations de soupçon transmises à la CTRF en 2018, M. Hibouche a indiqué qu'il s'agit de près de 1.300 dossiers, soit le même volume enregistré en 2017.

ALGÉRIE: La Coface prévoit pour l'Algérie une croissance modérée en 2019

La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) a estimé hier à Paris que la croissance de l'Algérie reste «modérée» en 2019, tout en maintenant pour la troisième année consécutive la note «C» dans son guide annuel des risques pays.

Classée depuis 2009 à la catégorie A4, l'Algérie a reculé d'un cran en 2016 pour être classée, à partir de janvier 2017, dans la catégorie «C». Cette catégorie classe les pays où les perspectives économiques et financières sont très incertaines, l'environnement des affaires comporte d'importantes lacunes et la probabilité moyenne de défaut des entreprises est élevée. En Afrique du Nord, l'Algérie est classée avec la Tunisie, qui a perdu une catégorie, à la troisième place derrière le Maroc (A4) et l'Égypte (B).

Derrière elles, viennent la Mauritanie (D) et la Libye (E) en raison de la crise.

Sur les 48 pays africains évalués, elle partage la 15ème place avec l'Angola, le Burkina Faso, le Cameroun, le Djibouti, l'Éthiopie, le Gabon, la Guinée, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, le Congo (RD), le Sao-Tomé-et-Principe, la Tanzanie, le Togo et la Tunisie.

Dans son «Guide Risques Pays & Sectoriels 2019», présenté lors de son 23ème forum, la Coface a estimé que la croissance de l'économie algérienne restera «modérée» en 2019, relevant que l'augmentation du cours du pétrole a permis à l'économie algérienne de reprendre de l'allant en 2018.

«Les recettes d'exportations d'hydrocarbures, qui représentent 93 % des volumes exportés, se sont accrues allégeant la pression sur les recettes budgétaires, permettant, ainsi, à l'Etat de poursuivre

sa politique de soutien à l'activité», a expliqué cet organisme d'assurance du commerce extérieur, notant qu'à contrario, les volumes exportés ont baissé au cours de l'année, à cause du recul de la production.

Légère diminution du déficit public

Cette dernière, a-t-on souligné, reste «pénalisée» par le «manque d'investissement et l'arrivée à maturité des champs», ajoutant qu'afin de répondre à ces enjeux, le gouvernement devrait mettre en place une nouvelle loi pétrolière qui serait effective en 2019 qui aura pour objectif d'attirer les investissements étrangers. La Coface évoque également la diversification des sources et modes de production avec le développement de l'offshore et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, estimant que ça «devrait permettre au secteur de retrouver un nouveau souffle».

Cependant, a-t-elle relevé, qu'en dépit d'un marché pétrolier qui devrait rester «favorable» aux exportateurs d'hydrocarbures, l'activité algérienne «devrait légèrement ralentir en 2019».

«L'Etat devrait bénéficier de marges de manœuvre budgétaire supplémentaires, mais (...) ces dernières seraient axées sur des mesures sociales.

Les transferts sociaux devraient en effet augmenter, ce qui soutiendrait la consommation des ménages, mais les dépenses d'investissements publics devraient marquer le pas», a-t-elle fait remarquer, considérant que le ralentissement de l'économie hors hydrocarbures, notamment des secteurs fortement dépendants de la dépense publique et un climat des affaires «peu favorable», devraient continuer à pénaliser l'investis-

sement privé». Concernant la politique budgétaire du gouvernement, le rapport a considéré que l'amélioration de la conjoncture pétrolière «a favorisé une légère diminution du déficit public en 2018, qui devrait se poursuivre en 2019». Pour cet organisme, les dépenses de fonctionnement et les transferts sociaux (notamment en soutien des familles), «devraient augmenter au détriment des dépenses d'équipement», ajoutant que la dette publique devrait augmenter en conséquence, «mais elle restera majoritairement domestique».

«Le recours à l'endettement extérieur reste pour le moment exclu par les pouvoirs publics», a-t-on affirmé, relevant que le déficit courant s'est «nettement contracté» en 2018.

Par ailleurs, la Coface estime que les réserves de change «continuent de s'éroder, mais à un rythme moins rapide, prévoyant une augmentation des IDE, «notamment grâce à la nouvelle loi d'investissement dans le secteur pétrolier».

Parmi les points forts de l'économie algérienne, la Coface cite les importantes réserves de pétrole et de gaz, le potentiel dans les domaines des énergies renouvelables et du tourisme et la situation financière extérieure solide (très faible endettement extérieur, importantes réserves de change).

Parmi les points faibles, elle évoque entre autres la forte dépendance aux hydrocarbures, le taux de chômage des jeunes «élevé», le poids «excessif» du secteur public, les lourdeurs bureaucratiques, les faiblesses du secteur financier et un environnement des affaires «problématique».

ALGÉRIE - BELGIQUE

Ressources en eau: objectifs atteints dans le projet de jumelage institutionnel algéro-belge

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a fait savoir, hier à Alger, que tous les objectifs avaient été atteints dans le cadre du projet de jumelage institutionnel entre l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et un groupement d'entreprises belges, notamment ceux liés à la formation des cadres et à l'échange d'expertises.

Lors d'une cérémonie de clôture de ce projet en présence du Directeur général (DG) de l'AGIRE, Mohamed Deramchi, du Chef de la délégation de l'Union Européenne en Algérie, John O'Rourke, de l'ambassadeur du Royaume de Belgique et du Directeur de la coopération avec l'UE et les institutions européennes au ministère des Affaires Etrangères, Ali Mokrani, M. Necib a indiqué que «ce partenariat a permis la formation des cadres de l'AGIRE dans plusieurs domaines, outre l'assistance technique dont a bénéficié l'Agence et l'élaboration d'un guide sur la communication en matière de gestion des ressources en eau, ce qui profitera aux opérateurs nationaux dans le domaine des eaux».

Le projet de jumelage entre AGIRE et le Groupement d'entreprises belges, a été entamé, en février 2017, et s'est poursuivi sur 24 mois, par la mobilisation d'un expert de Belgique et de 25 experts algériens, répartis sur 72 missions et 6 tournées d'études. Quant au financement de ce projet, il est pris en charge par l'UE à hauteur d'un (1) million d'euros. Le DG de l'AGIRE, Mohamed Deramchi a affirmé que tous



les objectifs tracés dans le programme de jumelage entre l'Agence et le groupement d'entreprises publiques belges, notamment en matière de formation des cadres de l'Agence sur les techniques de communication, avaient été atteints.

Le même responsable a indiqué que d'approche et les concepts relatifs à l'analyse économique du secteur des eaux, des indices ainsi que du tableau de suivi du plan d'action, ont été développés, précisant que l'expérience dans le cadre du jumelage avait permis de réaliser un projet expérimental d'installation de compteurs et de collecte de données à distance, relevant que cette opération avait permis d'inclure 10 grandes entreprises in-

dustrielles dans le projet déjà opérationnel, depuis 2019.

Le même responsable a fait savoir également qu'au vu du projet de jumelage, de nouvelles notions et moyens de gestion avaient été développés en vue de permettre à l'AGIRE et aux Agences de bassins hydrographiques de compter avec leurs propres moyens, afin de préserver la qualité et la quantité des ressources forfaitaires et des écosystèmes, et redynamiser une communication environnementale ciblée.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le chef de la délégation de l'UE, John O'Rourke a précisé que «l'Algérie a exprimé sa forte volonté pour ren-

forcer la gestion de sa ressource en eau, afin de garantir un développement durable à cette ressource vitale». M. O'Rourke a salué, également, les efforts consentis par les deux parties visant à atteindre les objectifs tracés dans le programme du projet de jumelage pour une gouvernance et une gestion intégrée des ressources en eau, et renforcer les capacités organisationnelles de l'AGIRE pour qu'elle s'acquitte des tâches qui lui sont assignées.

Par ailleurs, le Directeur de la coopération avec l'Union européenne et les institutions européennes au ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani a affirmé que l'Algérie avait fait des Ressources en eau, un secteur vital et stratégique vu son importance extrême, indiquant que ce jumelage entre l'AGIRE et les institutions publiques belges contribuerait inéluctablement au renforcement de la coopération entre les deux pays.

M. Mokrani a ajouté en outre que le renforcement des mécanismes de gestion en matière d'eau et la formation des jeunes cadres du secteur étaient susceptibles de relever davantage de défis futurs.

ALGÉRIE - FINLANDE

Signature d'un accord-cadre entre le pôle d'excellence en biotechnologie de Constantine et le centre finlandais Juva truffe

Un accord-cadre visant la dynamisation des échanges de connaissances et de savoir-faire entre l'Algérie et la Finlande dans le domaine des biotechnologies a été signé lundi en fin d'après-midi entre le pôle d'excellence en biotechnologie de Constantine et le centre finlandais Juva truffe en présence de l'ambassadrice de la Finlande en Algérie, Mme. Tuula Svinhufvud. Cet accord-cadre s'étalera sur 3 ans renouvelables, a fait savoir le directeur du pôle d'excellence en biotechnologie, Abdelhamid Djekoune soulignant que la création à Constantine, plus précisément à Djebel El Ouahch (sur les hauteurs de la ville), d'une ferme à truffe qui aura pour mission de valoriser les produits forestiers non ligneux figure parmi les principales clauses de cette convention de coopération.

La création de cette ferme, première du genre en Algérie aura «un impact certain» sur la promotion de la recherche scientifique à travers «l'assistance» assurée au titre de cet accord-cadre par Juva truffe center, a-t-on noté. Pour le Pr Douadi Khelifi, directeur de l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie qui a abrité la cérémonie de signature de l'accord-cadre, cette coopération devra également contribuer aux efforts du développement économique du pays. L'organisation de workshops réunissant des experts algériens, finlandais et internationaux sur le contrôle de la sécurité sanitaire des aliments à Constantine en en Finlande concrétisera également une des clauses de cet accord-cadre qui se veut une «opportunité» pour mettre en œuvre les actions de coopération scientifique, technique et de recherche, a indiqué le Pr Lynda Boutekbart, directrice générale de l'Agence thématique de recherche en biotechnologie et sciences agroalimentaire (ATRBSA), membre du pôle d'excellence en biotechnologie qui regroupe également l'université des frères Mentouri (UFMC), l'université Abdelhamid Mehri Constantine2, l'université Abdelhamid Mehri Constantine3, l'Ecole nationale polytechnique et l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie. L'organisation en 2020 à Constantine du 8ème congrès Finlando-Maghrebin (MFBS19) figure également parmi les clauses de cette coopération qui verra la mise en place d'un accord favorisant la mobilité des doctorants et ce sur la base d'une sélection prenant en compte les sujets scientifiques traités, a fait savoir le Pr Salem Shamekhi, directeur de Juva truffe center. En marge de la cérémonie de signature de cet accord-cadre, Mme Tuula Svinhufvud s'est félicitée de ce partenariat indiquant que le secteur biotechnologique était «un créneau d'avenir». La diplomate a ajouté que cet accord-cadre constituera «une base pour une coopération solide à établir entre les deux pays».

APN:

Installation du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Indonésie»

Le groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Indonésie» a été installé, lundi à Alger, sous la présidence de Abdelhamid Si Afif, président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, en présence de l'ambassadeur d'Indonésie à Alger Mme Machrusah Safira et d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, a indiqué un communiqué de l'APN. S'exprimant à cette occasion, M. Si Afif s'est félicité des relations politiques «exceptionnelles et excellentes» entre les deux pays, outre les relations historiques qui datent de la conférence de Bandung (Indonésie) des pays afro-asiatiques. L'installation de ce groupe parlementaire d'amitié devra mener à un renforcement «qualitatif» des relations d'amitié et à la mise en place des cadres adéquats à la coordination et au travail commun entre les parlementaires, outre à la relance de la diplomatie parlementaire qui revêt une grande importance par le Gouvernement des deux pays, a-t-il affirmé. De son côté, Mme Machrusah Safira s'est félicitée de la profondeur des relations entre les deux pays, mettant en avant les efforts consentis pour la promotion de la coopération bilatérale. Par ailleurs, les relations bilatérales ont été au centre d'une deuxième rencontre ayant réuni M. Si Afif et une délégation de la première commission relevant du Conseil représentatif du peuple indonésien chargée de la Défense, des Affaires étrangères, de la Communication, de l'informatique et des renseignements, conduite par son vice président Asril Hanzah Tanjung. Lors de cette rencontre, M. Si Afif a estimé que les relations «exceptionnelles» entre les deux pays exigeaient un soutien notamment dans le domaine politique, économique et commercial, soulignant que les deux pays pourraient progresser étant donné que l'Algérie possède des compétences importantes dans le processus de diversification de son économie, tandis que l'Indonésie possède un potentiel industriel, ce qui exige, a-t-il dit, le développement des capacités d'explorer d'autres segments de coopération. Il a affirmé, en outre, que ces visites échangées entre les parlementaires contribuaient au «renforcement des relations d'amitié, à la convergence de vues et à la mise en place des cadres adéquats à la coordination et au travail commun», ajoutant que ces visites permettent, également, le développement de la diplomatie parlementaire à laquelle accorde l'Algérie une place distinguée dans sa Constitution qui a couronné les réformes initiées par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. M. Si Afif a évoqué, dans ce sens, le rôle de l'APN dans «les domaines législatif et du contrôle», notamment la consécration de la participation de la femme et du pluralisme politique. Les membres de la délégation indonésienne se sont félicités, de leur côté, de la profondeur des relations entre les deux pays, mettant en avant les efforts consentis dans la promotion de la coopération bilatérale. Ils ont affirmé, en outre, que ces visites devront donner une grande impulsion dans l'objectif d'examiner le développement des relations et les possibilités de coopération dans plusieurs domaines notamment à travers les mécanismes de communication entre les parlementaires.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

Une vingtaine d'exposants algériens au Salon international de l'agriculture de Berlin

Une vingtaine d'exposants algériens activant dans le domaine agricole et agroalimentaire participent à la 137ème édition du Salon international des fruits et légumes «Fruits Logistica 2019» qui se tiendra du 6 au 8 février à Berlin (Allemagne).

Conduite par le ministre du Commerce, Said Djellab, la délégation algérienne participera à «Fruits Logistica 2019» afin d'affirmer le potentiel agricole algérien à l'international et de prospecter de nouvelles opportunités d'exportation.

Ce salon sera donc l'occasion pour les entreprises algériennes de faire connaître la qualité du produit local en proposant une offre diversifiée, et de nouer de nouveaux contacts d'affaires permettant de promouvoir les exportations des produits agricoles et agroalimentaires. En effet, les exportations agricoles algériennes connaissent, depuis ces dernières années, une cadence soutenue affirmant la vitalité et le dynamisme du secteur de l'agriculture qui enregistre des surplus importants dans plusieurs filières. Les exportations agricoles algériennes ont atteint une soixantaine de millions de dollars en 2018 contre 44 millions de dollars en

2017. Toutefois, les opérateurs algériens activant dans cette filière veulent ouvrir de nouvelles perspectives à leur activité et ne plus se contenter de quelques opérations d'exportation occasionnelles.

Ils cherchent désormais des débouchés plus durables pour leurs produits en misant notamment sur la grande distribution à l'étranger.

Dans ce sens, les entreprises algériennes participantes à cette foire ont pour objectif principal de discuter avec les opérateurs de la grande distribution de l'approvisionnement régulier des marchés internationaux en fruits et légumes algériens. Considérée comme l'une des plus importantes foires commerciales des fruits et légumes en Europe, «Fruits Logistica» regroupera plus de 3.200 exposants de 80 pays. Selon les organisateurs, plus de 78.000 visiteurs professionnels de 130 pays sont attendus à cet événement qui offre d'importantes opportunités d'affaires pour les participants en mettant en réseau les acteurs clés du secteur des fruits et légumes.

Sur une surface globale de 132.000 m2, «Fruits Logistica» essaie de fournir une image complète des innovations, produits et services

sur tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement internationale.

Outre les producteurs et distributeurs de fruits et légumes, cette foire regroupe également des entreprises actives dans le domaine technique agricole (semences, développement de variétés, matériels, technologies de surveillance emballage...), de la logistique (transport, services de dédouanement, terminaux de fruits et légumes, entrepôts frigorifiques, grande distribution...) ainsi que les services (contrôle de qualité et certification, systèmes de gestion des stocks, marketing, assurance...).

La participation algérienne à «Fruits Logistica» s'inscrit dans le cadre du programme des manifestations économiques internationales auxquelles l'Algérie prend part.

Au menu, 53 foires et salons internationaux sont programmés pour la période 2019/2020.

Durant l'année 2018, l'Algérie avait participé à 25 salons et foires à l'étranger et avait organisé des expositions algériennes spécifiques à Washington, Bruxelles, Nouakchott, Libreville, Dakar et Doha.

APS

OUARGLA: Préviction de récolte de plus de 100.000 quintaux de céréales

Les services agricoles (DSA) de la wilaya d'Ouargla tablent cette année sur une prévision de récolte de plus de 100.000 quintaux de différentes variétés de céréales.

Un rendement moyen de 35 quintaux à l'hectare est prévu pour cette saison, augurant d'une saison agricole «prometteuse» avec une hausse attendue de près de 15.000 qx par rapport à la saison écoulée qui avait enregistré une production de 85.000 qx, a indiqué à l'APS le chef de bureau chargé de la filière céréalière à la DSA, Mohamed Laâzri. L'opération des labours-semailles a donné lieu cette année à l'ensemencement de 3.010 hectares, dont 2.229 ha de blé dur, 355 ha de blé tendre, 299 ha d'orge et 127 ha d'avoine, a-t-il précisé. Selon M. Laâzri, le conseil interprofessionnel de la filière céréalière, qui œuvre au suivi, l'accompagnement, la vulgarisation et l'information des agriculteurs et des exploitants agricoles adhérents à cette filière stratégique, a entamé, en coordination avec la commission de wilaya de suivi de la filière, des sorties sur le terrain depuis le 21 janvier dernier à travers la wilaya pour veiller au suivi technique et phytosanitaire de la céréaliculture. Une expérience est également menée, dans le cadre du programme de développement des cultures stratégiques dans le Sud, à travers l'introduction de 10 nouvelles variétés de blé dur et blé tendre, à la faveur d'une convention conclue avec l'Institut technique des Grandes Cultures (Alger), a révélé M. Laâzri. L'expérience, qui est en cours et dont les résultats seront livrés en mai prochain, porte sur les quantités de semences utilisées et leur période, a-t-il expliqué. Elle est la seconde du genre après celle menée la saison agricole écoulée, ayant porté sur la culture de nouvelles variétés au niveau des périmètres agricoles de Hassi-Messaoud, N'goussa, Remtha et Hassi-Benabdallah, et qui ont donné de «bons» résultats, selon le même responsable.

LAGHOUAT: Attribution de plus de 3.000 logements de différentes formules

Les titres d'attribution et les clés de 3.019 logements de différentes formules ainsi que des aides et des terrains à bâtir ont été remis lundi à leurs bénéficiaires, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar. Il s'agit de l'attribution de 669 logements de type publics locatifs dans sept communes, de 1700 lots de terrains, de 150 logements ruraux et de 500 aides à la réhabilitation de l'habitat précaire (commune d'Aflou). Le ministre a signalé, à cette occasion, que 295.000 logements de différentes formules ont été attribués en 2018 à travers le territoire national, ainsi que plus de 40.000 autres depuis le début de l'année en cours dans 34 wilayas du pays, et que l'opération se poursuivra jusqu'à la concrétisation de l'ensemble des programmes d'Habitat. Le ministère du secteur veillera à ce que les cités d'habitation soit livrées avec l'ensemble des structures publiques, notamment les établissements éducatifs, a-t-il aussi souligné en marge de la cérémonie de remise des logements. Auparavant, M. Temmar a inspecté les travaux d'aménagement et de réalisation d'un groupe-ment scolaire au niveau du pôle urbain des 3.600 logements publics locatifs dans la commune d'Aflou (110 km de Laghouat).

Il a procédé, en outre, au lancement des projets de réalisation de 432 logements de type promotionnel aidé (LPA) dans la partie Nord de Laghouat, ainsi que de 500 logements relevant de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) au quartier Mahafir.

Au terme de sa visite de travail, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a inspecté le projet de 369 logements de type promotionnel public en cours de réalisation également au chef-lieu de wilaya.

RÉGULATION DU TRAFIC ROUTIER ALGER: 25 carrefours «intelligents» opérationnels à la fin février

Le directeur des Transports de la wilaya d'Alger, Rachid Ouezzane a fait état, lundi, de l'entrée en service, fin février en cours, de 25 carrefours pilotes «intelligents» dans la wilaya d'Alger, dans le cadre de l'exécution de la première phase du projet algéro-espagnol portant mise en place d'un nouveau système de régulation du trafic routier et d'éclairage public.

Vingt-cinq (25) carrefours équipés de système de régulation du trafic routier seront opérationnels à la fin du mois de février à travers les communes de Belouizdad et Sidi M'hamed (étape pilote), et ce, dans le cadre de la concrétisation du projet algéro-espagnol visant à améliorer et fluidifier la circulation routière et régler le problème des embouteillages, a indiqué à l'APS M. Ouezzane. Doté d'une enveloppe de 19 Mds DA, ce projet dont la réalisation, en 3 phases, est prévue sur 55 mois, est confié à la société mixte algéro-espagnole mobilité et éclairage d'Alger (MOBEAL), composée de l'Etablissement de gestion de la circulation et du transport urbain (EGCTU), de l'Etablissement de réalisation et de maintenance de l'éclairage public de la wilaya d'Alger ainsi que de deux entreprises espagnoles spécialisées, a-t-il précisé, ajoutant que c'est là un projet «ambitieux» qui permettra de connaître le trafic routier en temps réel, d'améliorer les conditions de déplacement, réduire la durée des voyages et tenir informé les usagers de la route via Internet.

Soulignant que la réception et la mise en marche des feux tricolores intelligents sur l'axe Place du 1er mai (Sidi M'hamed) - Belouizdad constituent la première phase, M. Ouezzane a expliqué que la zone pilote sera raccordée «temporairement» à un mini centre pilote au niveau de l'unité ETUSA de la Place du 1er mai afin de bien s'imprégner des particularités de ce système intelligent et de l'utilisation de nouveaux outils technologiques.

Cette première phase, concrétisée à hauteur de 40%, enregistre un retard dû à la topographie des sites,



a-t-il ajouté. Le directeur des Transports d'Alger a évoqué la réception, d'ici octobre prochain, de 200 carrefours intelligents, dans le cadre de la première phase, à travers les communes d'Alger, notamment à El Biar, Alger centre et Kouba.

Il a fait état, dans ce sens, de l'achèvement des travaux de réalisation d'un centre de régulation à Kouba, devant entrer en service en octobre prochain après son aménagement et son équipement pour la gestion intelligente du trafic routier, la collecte des informations sur les flux de circulation grâce à des caméras de détection de véhicules.

Des données analysées, par la suite, pour l'amélioration du trafic routier, a-t-il dit.

Concernant la deuxième phase, M. Ouezzane a fait savoir que le lancement est prévu début septembre prochain avec un délai de réalisation de 25 mois, déclarant qu'elle concerne la mise en place de 300 autres carrefours intelligents dans

les communes d'Alger-est et d'Alger-ouest, outre la création d'un mini-centre de régulation du trafic routier de secours au niveau de la Cité des sciences (Alger), auquel il sera fait appel uniquement en cas de panne du centre de Kouba.

Quant à la troisième phase, devant être concrétisée en 18 mois, elle porte sur la gestion des moyens de transport commun, des parkings, tunnels et les accès, a-t-il ajouté soulignant que les données collectées via les caméras seront analysées pour tenir informés les conducteurs à travers un site électronique exclusivement destiné à l'information routière.

Ces carrefours «intelligents» et les trottoirs adjacents ont été aménagés pour être accessibles aux personnes aux besoins spécifiques et équipés d'un système sonore destiné aux non-voyants, et ce en coordination avec diverses associations, dans le cadre de la prise en charge de cette catégorie de la société, a-t-il conclu.

CONSTANTINE: Des collégiens participent à une campagne de nettoyage de la forêt de Djebel el Ouhach

Les élèves du CEM Abdelhamid Kerboua de la commune d'El Khroub (Sud de Constantine) ont participé à une campagne de reboisement et de nettoyage de la forêt de Djebel Ouhach, organisée par la conservation des forêts de Constantine à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des zones humides.

Bien conscients de l'importance des zones humides et de leur rôle dans l'équilibre écologique et dans la gestion durable de l'eau, ces élèves ont bravé le froid samedi et sont venus contribuer à la plantation de 200 arbustes de diverses essences, à quelques mètres seulement du quatrième lac de la forêt de Djebel Ouhach, a-t-on constaté.

Pour le jeune Abdelillah Souiki, cette sortie a permis aux collégiens «de découvrir, pour la première fois, ce lac



artificiel, érigé sur une superficie de 1,4 hectare et d'admirer une nature féérique».

Cette journée a également constitué, pour ce groupe d'une quarantaine d'élèves, une occasion pour approfondir et enrichir leurs connaissances et mieux comprendre les cours théoriques qui leur ont été donnés par des cadres du secteurs des forêts.

Selon le directeur de la

conservation des forêts, l'opération vise à «inculquer une culture de l'environnement chez les élèves et de faire d'eux des futures protecteurs de la nature».

Les rives de ce lac ont également fait l'objet d'une vaste opération de nettoyage, menée par plusieurs associations actives dans le domaine de l'environnement, à l'instar de l'association de la protection de la

nature et de l'environnement (APNE), l'association ASC (Ahhab Sakhr Cirta) et des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC).

Organisée en collaboration avec la direction de l'éducation, la célébration de la Journée mondiale des zones humides a également donné lieu à plusieurs actions de plantation en milieu scolaire où plus de 800 plants d'arbustes ont été jusqu'à présent mis en terre. La wilaya de Constantine dispose actuellement de 22 zones humides dont cinq implantées dans la commune d'Ain Smara, cinq à Djebel Ouhach (Constantine) et trois autres dans la localité d'Ibn Badis, d'une superficie globale de 181 hectares, selon les dernières statistiques établies par les services locaux des forêts.

PHARMACIENS D'OFFICINE: L'organisation de la profession au centre d'une rencontre entre le ministre et le SNAPO

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a tenu, lundi à Alger, une réunion de travail et de concertation avec le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), consacrée à l'examen des méthodes d'organisation de cette profession, indique le ministère dans un communiqué.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, plusieurs axes ont été examinés, dont «l'organisation et l'amélioration des conditions d'exercice de cette profession, la définition des conditions de désignation des pharmaciens-assistants et l'organisation de la garde».

La rencontre a été l'occasion d'entamer «l'élaboration de textes réglementaires, conformément à la nouvelle loi sur la santé», et ce dans la dynamique du processus lancé, l'année dernière, par le ministère de la santé visant l'élaboration de ces textes, au sujet desquels le ministre avait appelé tous les acteurs du secteur «à participer à leur préparation».

Dans son allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture des 8èmes Rencontres internationales de Pharmacie d'Alger (RIPA), tenues octobre dernier, le ministre avait indiqué que la profession de pharmacien «a besoin plus que jamais, d'une réglementation, tant au niveau hospitalier que des officines privées», mettant en relief le rôle «central et déterminant» que le pharmacien doit assumer, «étant la seule personne habilitée à gérer les produits pharmaceutiques».

«De nouvelles décisions» ont été



prises en ce sens, avait précisé le ministre, qui obligent tout établissement de santé public ou privé, à recruter des pharmaciens chargés de gérer les produits pharmaceutiques, outre l'octroi d'autorisations aux pharmaciens privés, en vue de recruter un ou plusieurs pharmaciens-assistants qui exerceront, sous leur responsabilité personnelle, l'activité de pharmacien.

Dans ce cadre, M. Hasbellaoui a rappelé que la nouvelle loi sur la santé avait autorisé la création de conseils nationaux et régionaux de déontologie pharmaceutique, qui

devront contribuer à la réglementation de la profession «selon des pratiques conformes à l'activité pharmaceutique», affirmant que la nouvelle loi sur la santé a accordé «une attention particulière» à la promotion et au développement du secteur pharmaceutique.

L'article 206 de la nouvelle loi sur la santé stipule que «l'Etat soutient, à travers des mesures incitatives, la production nationale et encourage la recherche et le développement pharmaceutiques, notamment par la promotion de l'investissement dans ce domaine».

MÉDÉA: Une personne âgée et un jeune de 27 ans sauvés des flammes par la protection civile

• Une personne incommodée par le CO à Kahwat Messaoudi

Rachid Rachedi

Les éléments de l'unité d'intervention secondaire de la protection civile de la daïra de Tablat (wilaya de Médéa), sont intervenus hier dans la journée, plus précisément vers 14h, pour l'extinction d'un feu qui s'est déclaré au sein d'une maison située dans la localité de Ferkat Brous (Tablat). L'incendie qui a engendré des dégâts matériels, a causé des brûlures au troisième degré à une personne. La victime âgée de 79 ans, a été prise en charge sur place par les secours puis transportée en urgence vers l'hôpital de Tablat pour recevoir les soins nécessaires. Dans la soirée, les agents de la protection civile de l'unité secondaire de Beni Slimane, sont intervenus vers 21h18, pour l'extinction d'un autre incendie qui s'est déclaré cette fois-ci dans une maison située dans la localité de Ferkat Ouled Abdelaziz (commune de Beni Slimane). L'incident qui fort heureusement n'a pas fait de victimes, a causé des brûlures au troisième degré à un jeune homme. Après avoir prodigué les premiers soins, les secouristes ont évacué le blessé âgé de 27 ans vers l'hôpital de Beni Slimane.

D'autre part, une personne incommodée par l'inhalation du monoxyde de carbone (CO), a été secouru en extrême par les agents de la protection civile de l'unité principale de Médéa. La victime, âgée de 32 ans et répondant aux initiales A. C., a été prise de nausées et souffrait d'une détresse respiratoire suite à l'inhalation du gaz émanant d'un four de cuisine. La jeune fille a été transférée à l'hôpital de Médéa pour plus de soins.

AIN TÉMOUCHENT: Découverte d'un corps rejeté par les vagues dans la zone rocheuse de la plage El Ain (GN)

Un corps non identifié rejeté par les vagues a été découvert lundi dans la zone rocheuse de la plage «El Ain» dans la commune de Sidi Benadda (Ain Témouchent), a-t-on appris auprès des services de la gendarmerie nationale de la wilaya. Le cadavre, trouvé dans un état de décomposition avancée, serait celui d'un jeune homme âgé entre 25 et 30 ans, un malheureux candidat à l'émigration clandestine par mer, a-t-on indiqué. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer l'identité de la victime et les circonstances de sa mort. Les services de la protection civile ont, pour leur part, acheminé le cadavre à la morgue de l'hôpital «Ahmed Medeghri» d'Ain Témouchent.

MILA: Réouverture de la majorité des routes nationales et de chemins de wilaya bloqués par la neige

La plupart des routes nationales et des chemins de wilaya bloqués par l'amoncellement de la neige qui s'est abattue dimanche soir sur la wilaya de Mila ont été rouverts lundi, a-t-on appris auprès de la direction locale des travaux publics. La même source a indiqué que la RN 77 A, reliant les communes de Drahi Boussalah et Djemila (Sétif), celle N 100 entre la commune de Bouhatef et Ben Yahia Abderrahman, et la RN 105 entre Tassala Lamtai et Djemila (Jijel) sont de nouveau praticables soulignant que les efforts se déploient pour la réouverture de la RN 77 entre la commune de Tesdan Hdada (nord de Mila) jusqu'aux frontières administratives avec Jijel. La même source a fait savoir que le chemin de wilaya (CW) N 5 depuis la commune de Laayadi Berbas jusqu'aux limites avec la wilaya de Sétif a été rouvert, ainsi que les CW 7 entre Bouhatef et Tadjanet traversant Benyahia Abderrahman et 152 entre les communes de Ahmed Rachdi et Ain Melouk. Pour les chemins communaux (CC) et les routes non classées, les efforts se poursuivent pour leur réouverture -selon la même source- qui a ajouté que les moyens et les équipements des collectivités locales et des entrepreneurs privés sont mobilisés dans ces régions.

APS

AÏN DEFLA: Un mort et sept blessés dans un accident de la route

Une (1) personne est décédée et sept (7) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la soirée de lundi à Aïn Defla sur le tronçon de l'autoroute est-ouest traversant la wilaya, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Protection civile.

L'accident s'est produit au lieu-dit «Ouled El Mehdi» relevant de la commune de Hocinia, lorsqu'un bus de voya-

geurs assurant la liaison Oran-Souk Ahras et à bord duquel se trouvaient quelque 30 passagers a heurté violemment un camion semi-remorque, causant le décès du receveur du bus (31 ans) et des blessures plus ou moins graves à 7 passagers âgés entre 22 et 64 ans, a-t-on précisé de même source. Informée de l'accident, la direction de la protection civile a envoyé ses éléments sur le lieu de l'accident,

mobilisant 5 ambulances et 2 camions, a-t-on précisé, signalant que l'impact du choc a été tel que le receveur a été difficilement extrait du bus où il est resté coincé.

La personne décédée a été transférée vers la morgue de l'hôpital de Khémis Miliana au moment où les blessés ont été évacués vers la polyclinique de Boumedfaâ. Deux blessés ont été transférés en urgence vers le CHU de

Blida au regard de la gravité de leur cas, a-t-on précisé.

Une enquête a été ouverte par les services de Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident, a-t-on souligné de même source.

Au total, 100 accidents de la route survenus sur le territoire de la wilaya ont causé 12 décès et 138 blessés depuis le début de l'année en cours, a-t-on déploré de même source.

CHUTE DE NEIGE À GUELMA: Plusieurs axes routiers coupés à la circulation

Plusieurs axes routiers de la wilaya de Guelma sont coupés à la circulation en raison des chutes de neige de ces dernières 24 heures, a-t-on appris lundi auprès de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale.

La RN 80 reliant la wilaya de Guelma à Sedrata (wilaya de Souk Ahras) est coupée à la circulation à partir du village d'Ain Souda jusqu'à la commune d'Ain Sendel, alors que toutes les routes relevant des communes d'Ain Sendel et de Bouhchana sont complètement impraticables, a-t-on précisé à la cellule de communication du groupement territorial de la

Gendarmerie nationale.

Idem pour le Chemin de wilaya 33 menant de la commune de Bordj Sebat vers la commune d'Ouled Hebaba, dans la wilaya de Skikda, mais aussi le CW 162 reliant Guelma à Ben Djerah qui reste coupé à la circulation au niveau du col Maouina, tandis que la circulation demeure délicate sur le CW27 reliant Bordj Sebat à Bouhamdane. Les chemins communaux reliant le village de Mermoura à Ain Hamra et la RN 27 au site archéologique «Ghar Djema», dans la commune de Bouhamadane, sont également coupés à la circulation, selon la

même source. Les efforts sont menés conjointement par la Direction des travaux publics et les collectivités locales pour rouvrir la RN 20 reliant Guelma à Constantine et la RN 81 sans sa partie reliant Oued Zenati à Ain Makhlof.

La circulation routière demeure également paralysée sur plusieurs chemins de wilaya, à l'instar du CW 133 (Tamoulouka-Ain Abid), le CW123 (Ain Makhlof-Ain Soltane), ainsi que sur plusieurs axes routiers relevant des communes de Hamma N'bail et de Dahouara, selon la même source.

EBOLA: L'épidémie d'Ebola en RDC menace le Soudan du Sud

L'apparition de l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) a incité l'Organisation des Nations Unies (ONU) et ses partenaires humanitaires à intensifier leurs préparatifs lundi pour que le virus ne se propage pas dans le Soudan du Sud voisin.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a déclaré que le Fonds central d'intervention d'urgence (FCIU) de l'ONU a alloué deux millions de dollars pour soutenir les préparatifs contre la maladie à virus d'Ebola, afin de protéger environ 440.000 personnes vivant dans des régions à haut risque du Soudan du Sud, a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du chef de l'ONU.

«Bien qu'il n'y ait pas eu de cas confirmés au Soudan du Sud, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que le pays est exposé à «un risque élevé» en raison de sa proximité avec la RDC», a-t-il déclaré.

«Le FCIU contribuera à renforcer la surveillance, à développer les capacités de gestion des cas, à améliorer les services de laboratoire et à accroître le contrôle et la prévention des infections». Samedi dernier, l'OMS a déclaré qu'il y avait 774 cas confirmés, y compris 54 cas pas encore officialisés mais considérés comme probables depuis la confirmation de la récente flambée de fièvre hémorragique en août dernier. Parmi ceux-là, il y a eu 427 décès, dont 54 victimes probables.

Le mois dernier, le Soudan du Sud, assisté par les Nations Unies et ses partenaires humanitaires, a commencé à vacciner les agents de santé et d'autres personnes de défense de première ligne contre cette maladie souvent mortelle, a déclaré l'OMS.

CANADA: 3 morts dans le déraillement d'un train à Ottawa



Trois membres de l'équipage d'un train de marchandises de la compagnie Canadien Pacifique sont morts dans un déraillement survenu lundi en Colombie-Britannique, dans l'ouest du Canada, a annoncé la compagnie.

Le convoi, qui se dirigeait vers l'ouest, a déraillé dans la nuit dans un parc national près de Field, localité située à environ 80 km à l'ouest de Banff.

Trente à 40 wagons chargés de céréales ont quitté les rails, a indiqué un porte-parole du ministère de l'Environnement de la province, David Karn, précisant que la locomotive était tombée dans une rivière.

Selon David Karn, rien n'indique pour l'instant qu'il y a eu un déversement de carburant ou d'autres contaminants dans l'eau de la rivière. Canadien Pacifique (CP) a affirmé dans son communiqué que le convoi ne transportait pas de matières dangereuses et qu'il n'y avait pas de risques pour la sécurité du public.

Une enquête va être ouverte sur les causes de l'accident, a précisé la compagnie.

Le bureau canadien de la sécurité des transports (BST) a indiqué avoir envoyé une équipe d'enquêteurs sur les lieux du sinistre.

Un autre déraillement d'un convoi de marchandises du Canadien Pacifique avait eu lieu le mois dernier dans le même secteur, mais sans faire de blessés.

SELON UNE ÉTUDE: Certaines bactéries pourraient jouer un rôle dans la dépression

Des bactéries présentes dans notre intestin pourraient avoir un impact sur notre équilibre mental et notamment sur la probabilité de souffrir de dépression, indique une étude publiée lundi.

Une équipe de chercheurs belges a analysé les échantillons de selles de plus de 1.000 personnes volontaires et observé que deux familles de bactéries étaient systématiquement moins nombreuses chez les personnes dépressives, y compris celles sous traitement par antidépresseurs.

L'étude d'une population témoin de 1.000 Néerlandais a validé ces conclusions d'un lien statistique entre le nombre de certaines bactéries et le niveau de bien-être et de santé mentale, ajoute l'article publié dans la revue scientifique *Nature Microbiology*.

«L'étude ne démontre pas de lien de cause à effet», souligne toutefois Jeroen Raes, l'un des auteurs principaux, ajoutant que «la compréhension des liens entre intestin et cerveau en est à ses balbutiements».

Les familles de bactéries concernées - Coprococcus et Dialister - sont connues pour avoir des propriétés anti-inflammatoires.

Or «on sait par ailleurs que l'inflammation des tissus nerveux joue un rôle important dans la dépression. Donc notre hypothèse c'est que les deux sont liés d'une façon ou d'une autre», a expliqué le professeur de microbiologie à l'université KU de Louvain. «L'idée que des substances



issues du métabolisme de microbes puissent interagir avec notre cerveau - et donc avec notre comportement et nos sentiments - est intrigante», souligne Jeroen Raes.

«Jusqu'à présent, la plupart des études portaient sur les souris ou sur un petit nombre de personnes, et les résultats étaient mitigés et contradictoires», a-t-il ajouté.

Au total, 300 millions de personnes dans le monde souffrent de dépression, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Parfois qualifiée

d'«épidémie silencieuse», cette pathologie est l'une des principales causes de quelques 800.000 suicides recensés chaque année.

Les antidépresseurs sont actuellement partie des médicaments les plus prescrits dans de nombreux pays, mais ces recherches pourraient ouvrir la voie à de nouveaux types de traitements pour cette maladie, estime Jeroen Raes, ajoutant «Je pense vraiment que c'est une voie d'avenir: utiliser des mélanges issus de bactéries en guise de traitement».

INDE: Plus de 1000 cas de grippe porcine signalés à Delhi

Quelques 1.011 cas de grippe porcine (H1N1) ont été signalés dans divers hôpitaux de la capitale indienne jusqu'à dimanche, selon le dernier bilan publié lundi par le gouvernement.

Bien que les données gouvernementales ne rapportent pas le nombre de décès dus au virus H1N1, certains hôpitaux de la capitale affirment que 18 personnes ont trouvé la mort à Delhi depuis le début de l'année à cause du virus H1N1.

En 2018, seuls 205 cas de

grippe H1N1 et deux décès ont été signalés à Delhi.

Le gouvernement de Delhi a ordonné à tous ses hôpitaux d'effectuer les achats des équipements de logistique nécessaires pour assurer un approvisionnement continu en médicaments et vaccins. «Tous les hôpitaux publics doivent disposer de la logistique nécessaire à la gestion de grippe saisonnière H1N1», a déclaré le gouvernement dans un communiqué. Un avis de santé a également été publié en hindi et en anglais par la Direction

générale des services de santé de Delhi, a précisé la même source.

Selon l'avis, la grippe saisonnière (H1N1) la maladie se propage directement d'une personne à l'autre par la toux et l'éternuement, par un contact indirect à travers des objets ou des surfaces contaminés, ainsi que le contact physique direct entre personnes. «Les symptômes comprennent fièvre et toux, maux de gorge, rhume et difficulté à respirer.

Les autres symptômes peuvent inclure maux de

tête, fatigue, frissons, diarrhée et vomissements et expectorations tachées de sang », indique le document. Selon le dernier rapport publié mercredi par le gouvernement indien concernant la situation au niveau national, la grippe porcine a coûté la vie à 169 personnes dans l'ensemble du pays en janvier dernier, l'état du Rajasthan arrivant en tête des régions touchées par le virus.

Le rapport a indiqué que 4.571 personnes ont été testées positives jusqu'au 27 janvier.

BOLIVIE: 14 morts et 53 blessés dans deux glissements de terrain sur une route

Quatorze personnes ont perdu la vie et 53 autres ont été blessées en Bolivie suite à deux glissements de terrain survenus, cette fin de semaine, sur une route dans le département de La Paz, a-t-on annoncé lundi de source officielle dans un bilan actualisé.

Selon le ministre de la paix du gouvernement (de l'Intérieur) de Bolivie, Carlos Romero, les blessés atteignent un nombre de 53 et ont été transférés à l'hôpital Arco Iris de La Paz, ajoutant que 100 membres du personnel de secours de la police travaillaient sur le lieu de l'effondrement et étaient relevés toutes les 24 heures. Un premier glissement de terrain s'était produit samedi lorsqu'un gros bloc de terre est

tombé de la route suite aux précipitations et a touché plusieurs véhicules dans le secteur dit Puente Armas, sur la route vers Caranavi.

Un deuxième glissement de terrain s'est produit dimanche lorsque plusieurs personnes ont tenté de traverser le site à pied, en plein travail pour le compte de l'administration des routes de l'état bolivien afin de retirer les terres du premier effondrement.

Le président bolivien, Evo Morales, était arrivé lundi dans la zone sinistrée avec les ministres de la Défense, Javier Zavaleta et des Travaux publics, Oscar Coca, pour superviser «les actions de sauvetage et d'évacuation en hélicoptère des blessés des glissements de terrain».

«Nous sommes allés sur le lieu du glissement de terrain et nous avons vu la gravité de la catastrophe.

Nous avons discuté avec les victimes, les transporteurs et les autorités pour réunir des informations, ce qui signifie que la route nécessite une solution structurelle qui prendra du temps», a écrit M.

Morales sur son compte Twitter.

En plus de la police, 150 sauveteurs des forces armées sont déployés dans la région, selon un communiqué du ministère de la Défense.

La saison des pluies en Bolivie s'étend d'octobre à mars et s'intensifie pendant les mois de janvier et février.

FRANCE: Grève nationale de 24 heures organisée par la CGT et les Gilets Jaunes

Le syndicat CGT a organisé hier une «grève nationale de 24 heures» et des manifestations pour réclamer hausse des salaires, justice fiscale et «liberté de manifester», avec à ses côtés des «gilets jaunes» et des partis de gauche.

«Il y a une trentaine de départements avec des défilés jaunes et rouges», a assuré dimanche Philippe Martinez, le secrétaire général de la Confédération générale du travail.

Plus de 160 manifestations sont prévues et des préavis de grève ont été déposés, notamment dans la fonction publique (Répression des fraudes) et les transports publics (RATP en région parisienne, et SNCF pour le rail dans tout le pays).

Le mouvement a débuté dans la nuit de lundi à mardi au marché international de l'alimentation de Rungis, en banlieue de Paris.

Quelque 200 à 300 «gilets jaunes» et manifestants munis de drapeaux CGT ont bloqué dans le calme l'une des quatre entrées du gigantesque marché de gros.

Ces derniers jours, des personnes se revendiquant «gilets jaunes» ont multiplié sur Twitter des appels à rejoindre l'initiative de la CGT, de même qu'Eric Drouot, l'une des figures du mouvement.

La question de leur affluence ce mardi reste toutefois ouverte, car jusqu'à présent, en dehors de quelques très rares initiatives communes, notamment à Toulouse



(sud-ouest) ou dans la capitale, les convergences ont tourné court.

D'autres syndicats, comme Solidaires ou certaines représentations de Force ouvrière (FO), soutiennent le mouvement de grève, tout comme l'association Attac et les partis de gauche La France insoumise (LFI), le Parti communiste français (PCF) et le Nouveau Parti anticapitaliste (NPA).

La CFDT, principal syndicat français avec la CGT, a refusé de se joindre à la mobilisation.

«Il y avait potentiellement une

liste à la Prévert et forcément une grève, ce n'était pas notre objectif», a expliqué son secrétaire général Laurent Berger, qui préfère participer au grand débat proposé par l'exécutif.

La CGT et Solidaires refusent en revanche, le jugeant «biaisé».

Hasard du calendrier, mardi devait être votée au Parlement la loi «anticasseurs», donnant la possibilité aux préfets de prononcer des interdictions de manifester, un dispositif très critiqué par les syndicats.

HAÏTI: L'Etat porte plainte contre les personnes impliquées dans l'affaire Petrocaribe

L'Etat haïtien a porté plainte lundi contre les personnes impliquées dans l'affaire Petrocaribe, trois jours après la publication par la Cour supérieure des comptes d'un premier rapport sur la gestion de cette aide de plus de deux milliards de dollars.

«L'Etat a porté plainte pour la dilapidation des fonds. Il y a des gens qui ont été indexés dans le rapport et on en a tenu compte parce que, comme je l'ai dit, la première victime de la dilapidation, c'est l'Etat haïtien», a annoncé le Premier ministre Jean-Henry Céant. «Il n'y a rien de sorcier et ça n'est pas exceptionnel que nous ayons porté plainte», a-t-il ajouté, tout en refusant de nommer les personnes ciblées.

Des procédures sont examinées par la justice afin de faire toute la transparence sur l'utilisation de fonds prêtés par le Venezuela à Haïti depuis 2008.

Depuis douze ans, Haïti bénéficie en effet du programme Petrocaribe mis en place à l'initiative de l'ancien président vénézuélien Hugo Chavez, qui a permis à plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'acquiescer des produits pétroliers à un prix avanta-

geux. Ce fonds a donné lieu en 2016 et en 2017 à deux enquêtes sénatoriales. Depuis l'été 2018, le mouvement citoyen «Petrocaribe Challenge» a multiplié les manifestations, poussant la Cour supérieure des comptes à lancer un audit. Le rapport d'audit remis jeudi au Parlement détaille, sur plus de 250 pages, les violations des principes de gestion de base relevées dans les contrats signés par les six gouvernements qui se sont succédé entre 2008 et 2018.

Une quinzaine d'anciens ministres et de hauts fonctionnaires ont notamment été épinglés, de même qu'une entreprise dirigée à l'époque par l'actuel président Jovenel Moïse.

La présidence n'a pas réagi à ce stade au contenu du rapport de la Cour supérieure des comptes qui travaille déjà à l'élaboration d'un second audit sur une autre série de projets financés par le même fonds Petrocaribe. La perception de la corruption en Haïti continue de s'aggraver, et Transparency International a fait reculer la semaine dernière le pays à la 161e place sur 180. Le pays était 157e l'année précédente.

ALLEMAGNE: La compagnie aérienne Germania dépose son bilan et annule ses vols

La compagnie aérienne allemande Germania a déposé son bilan et annoncé hier sur son site internet l'annulation de tous les vols qu'elle prévoyait.

Cette compagnie à bas coûts, avec 37 appareils dans sa flotte et Berlin comme siège, desservait principalement depuis l'Allemagne et la Suisse des destinations touristiques autour de la Méditerranée et au Moyen-Orient.

Elle avait aussi misé en France sur des départs depuis Toulouse, ainsi que sur les aéroports de Stockholm-Arlanda et London-Gatwick.

Elle transportait ainsi plus de quatre millions de passagers

annuels. L'entreprise a dit ne pas avoir pu réunir les financements nécessaires pour «couvrir un besoin à court terme en liquidités».

«Notre seule possibilité était de nous déclarer insolvable».

C'est bien sûr l'incidence qu'aura cette décision sur nos salaires que nous regrettons le plus», a écrit le directeur général Karsten Balke.

Il a également présenté ses excuses aux passagers qui avaient acheté un billet.

Ceux qui l'avaient acheté auprès d'un autre voyageur, au sein d'une formule comprenant vol et hébergement, «peuvent contacter leur tour-opérateur afin d'organiser un

autre transport», a expliqué Germania. «Pour les passagers qui ont réservé directement avec Germania, il n'y a malheureusement pas de droit à un transport de substitution».

«Des événements imprévisibles tels que des hausses considérables du prix du kérosène l'été dernier avec affaiblissement simultané de l'euro face au dollar, des retards importants dans l'intégration d'appareils au sein de la flotte et un nombre inhabituellement élevé d'opérations de maintenance nécessitées par les appareils de la compagnie ont été de lourds fardeaux pour l'entreprise», a expliqué Germania.

PÉROU: Sauvetage des quatre mineurs piégés dans une mine de charbon

Les quatre mineurs, piégés depuis jeudi dernier dans une mine de charbon au Pérou, ont été sauvés lundi, après être restés isolés pendant plus de trois jours à l'intérieur d'une mine de charbon, située au sud-est de Lima, suite à un glissement de terrain, a annoncé le ministère péruvien de l'Energie et des Mines.

Abraham Reynalte, Ivan Vega, Yonas Cuenca et Gregorio Rodriguez ont réussi à quitter la mine de Pampahuay dans les montagnes de Lima grâce à un tunnel creusé par une cinquantaine de sauveteurs, a-t-on précisé de même source. A l'extérieur de la mine, située à 3.900 mètres d'altitude, les mineurs ont été accueillis par leurs proches, qui les ont attendus à la sortie de la galerie pendant toute la durée des opérations de sauvetage.

Les mineurs ont été évacués vers des centres médicaux de la région afin d'évaluer leur état de santé après avoir été piégés dans la mine presque sans nourriture, dans des conditions de pénombre et d'humidité élevée.

La mine se trouve dans une zone non peuplée, à environ 10 kilomètres de la municipalité d'Oyón, située à environ 250 kilomètres au sud-est de Lima.

RUSSIE: Le bilan de l'incendie dans le centre de Moscou monte à 8 morts

Le bilan de l'incendie survenu dans un immeuble résidentiel de luxe du centre de Moscou est monté à huit morts, a rapporté lundi la presse russe.

«Pour le moment, les enquêteurs ont comptabilisé huit morts, dont deux enfants», a indiqué Youlia Ivanova, directrice de la branche moscovite du Comité d'enquête de la Fédération de Russie, citée par l'agence de presse Tass. L'agence de presse Sputnik, citant une source au sein du ministère des Situations d'urgence, a fait état d'un chiffre identique. Le comité a ouvert une enquête judiciaire pour «négligence ayant conduit à la mort de deux personnes ou plus», a indiqué le Comité d'enquête dans un communiqué. Le Comité d'enquête avait indiqué un peu plus tôt dans la journée que l'incendie avait fait six morts.

L'incendie s'est déclaré lundi à 00h55 (dimanche à 21h55 GMT) dans un appartement situé au cinquième étage de cet immeuble de sept étages, a déclaré le ministère dans un communiqué.

L'intervention des pompiers, qui a mobilisé 25 véhicules en tous genres et 80 personnes, a duré plus de quatre heures. Les flammes se propageaient en effet très vite dans cet immeuble de 1914, qui comporte de nombreuses poutres en bois, a précisé le ministère.

Les pompiers ont évacué 42 personnes de l'immeuble, dont huit enfants, a-t-il ajouté.

POLOGNE: Découverte d'un cas atypique de «maladie de la vache folle»

Un cas atypique de «maladie de la vache folle» a été découvert en Pologne, ont annoncé lundi les services vétérinaires polonais, précisant que ce cas isolé ne présentait aucun risque pour les humains. «Un cas de forme atypique d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en Pologne a été confirmé», a déclaré le chef des services vétérinaires polonais Krzysztof Niemczuk, cité par l'agence PAP.

«Selon l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), l'ESB dans sa forme atypique, telle que celle découverte en Pologne, n'affecte pas le statut de la Pologne en tant que pays à risque négligeable d'ESB».

La vache porteuse de l'ESB, découverte dans le village de Mirsk (sud-ouest) près des frontières tchèque et allemande, a été abattue, a-t-il précisé.

Ce cas a été découvert au cours d'une inspection de routine le 24 janvier, a indiqué l'OMSA dans un communiqué, expliquant que l'ESB atypique «apparaît spontanément dans tous les troupeaux de bétail très rarement» et en tant que telle «n'a pas d'impact sur l'évaluation du risque d'ESB en Pologne». Dans le cadre d'une autre affaire, des experts de l'Union européenne sont arrivés lundi en Pologne pour enquêter sur un abattage illégal de bœuf, exporté ensuite dans plusieurs pays de l'UE. La Pologne est un des principaux producteurs et exportateurs de viande en Europe.

Selon les associations de producteurs, ce pays produit quelque 600.000 tonnes de bœuf et en exporte près de 500.000 tonnes, principalement vers l'Union européenne.

BRONCHIOLITE : PAS DE PANIQUE !

450 000 bébés de moins de 2 ans sont touchés par l'épidémie de bronchiolite qui survient chaque hiver. Le nourrisson peut être soulagé avec des mesures simples et de la kiné respiratoire, prescrite désormais au cas par cas.

Un nez qui coule, une toux. Cela commence comme une rhinopharyngite banale. Et puis, soudain c'est l'inquiétude : bébé semble mal respirer, il est très mal en point. C'est sans doute une bronchiolite. Cette infection virale est liée le plus souvent au VRS (virus respiratoire syncytial). Elle survient pendant l'automne et l'hiver touchant les enfants de moins de 2 ans. Elle peut être plus sévère chez les bébés de moins de 6 semaines et chez les anciens prématurés.

Bébé a le nez encombré et tousse. Il peut présenter une gêne pour respirer : il respire plus vite que d'habitude, on voit ses côtes, il respire avec le ventre, et on peut également entendre un sifflement. Comme il est gêné pour respirer, il peut avoir du mal à téter ou à prendre ses biberons.

Que faire pour soulager bébé ?

D'abord des lavages de nez au sérum physiologique, avant le biberon et avant de le coucher. On allonge bébé, on lui met la tête sur le côté et on injecte le contenu d'une pipette de sérum dans la narine (le sérum va ressortir dans l'autre narine). On tourne la tête de bébé et on nettoie la seconde narine de la même façon.

Des aérosols de sérum salé hypertonique (eau très salée) sont préconisés depuis deux ou trois ans. Ils sont prescrits chez les enfants de moins de 1 an présentant une bronchiolite modérée à sévère. Ces aérosols utilisés initialement dans la mucoviscidose permettent de diminuer les sécrétions et ainsi d'améliorer l'enfant. L'efficacité est évaluée par le médecin qui va, soit décider d'un retour au domicile pour l'enfant après son aérosol, soit d'une poursuite des aérosols en hospitalisation.

On fractionne son alimentation en lui proposant des quantités plus petites mais plus souvent sur la journée. Autre conseil : relever un tout petit peu le haut de son ma-



telas en mettant un coussin ou des livres en dessous (couchage en proclive), car il est plus facile de respirer quand on a la tête un peu surélevée.

Kiné ou pas kiné ?

Pendant longtemps, toute bronchiolite conduisait à la prescription systématique de kinésithérapie respiratoire. En décembre 2012, l'efficacité de cette méthode a été remise en cause dans la revue "Prescrire". La kiné respiratoire libère les bronches encombrées, mais elle n'aide pas les bébés à guérir plus vite. Aujourd'hui, la prescription de séances de kiné respiratoire se fait donc au cas par cas, explique le Dr Nguyen.

Un même enfant peut avoir besoin de kiné lors d'un premier épisode de bronchiolite mais pas lors du deuxième.

Tout bébé ou enfant gêné pour respirer doit être montré à un médecin pour poser le diagnostic et pour être évalué. La prescription de kiné repose sur plusieurs critères : le degré d'encombrement des bronches, le retentissement sur l'état général (il continue de boire ou pas), l'évolution ou non vers l'amélioration.

Il faut consulter rapidement s'il s'agit d'un nourrisson de moins de 6 semaines ou d'un ancien prématuré, s'il y a de la fièvre associée à une gêne respiratoire chez un enfant de moins de 3 mois, des signes

de mauvaise tolérance respiratoire (enfant moins tonique, respiration rapide à plus de 50 respirations par minutes, on voit ses côtes quand il respire, les lèvres sont bleues) ou bien s'il prend moins de la moitié de son alimentation habituelle après avoir bien débouché le nez.

La guérison se fait en 5 à 10 jours et, la plupart du temps, l'évolution spontanée ne pose pas de problème. Il peut arriver qu'il y ait besoin d'une hospitalisation. L'enfant peut avoir besoin d'oxygène ou bien avoir besoin d'être aidé pour manger grâce à une sonde passant par le nez ou la bouche emmenant le lait jusqu'à l'estomac en évitant que l'enfant se fatigue.

LES MEILLEURS RÉFLEXES CONTRE LE VIRUS

Alors que l'épidémie de bronchiolite du nourrisson commence à sévir, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) délivre ses recommandations pour réduire les risques de transmission du virus.

Jusqu'au mois de mars, la bronchiolite touche beaucoup d'enfants, surtout ceux qui vivent en collectivité. Pour réduire les risques, l'Inpes rappelle que la bronchiolite se transmet essentiellement lors d'éternuements ou de toux, mais également par les mains et les objets touchés par des personnes infectées. En cas de symptômes de bronchiolite, tels qu'une gêne pour respirer, des difficultés pour boire et manger, des sifflements ou des quintes de toux fréquentes, les parents doivent consulter leur médecin traitant. «Lavez-vous toujours les mains avant de s'occuper de votre bébé».

•Ne léchez pas la cuillère ou la tétine avant de la donner à votre enfant, et ne l'embrassez pas si vous êtes enrhumé.

•Évitez si possible les lieux publics (centres commerciaux, transports en commun...) en

période d'épidémie, car votre enfant risque d'être en contact avec des personnes malades.

D'une façon plus générale, les parents et l'entourage proche de l'enfant sont appelés à se laver systématiquement les mains à l'eau et au savon pendant trente secondes avant de prendre soin du nourrisson. Les personnes qui ont un rhume (et on sait que le rhinovirus a commencé à sévir) doivent impérativement porter un masque chirurgical pour s'occuper d'un enfant de moins de deux ans.

Toux : pas de camphre ni d'eucalyptus chez les petits !

Nous sommes tentés de nous tourner vers les solutions naturelles. Mais attention, lisons bien les notices. Les traitements contenant de l'eucalyptol ou du camphre peuvent entraîner des accidents neurologiques. Ils sont donc contre-indiqués chez les moins de 30 mois. De même, le miel n'est pas recommandé chez les moins de 1 an, en raison des risques de fausses routes (avaler de travers) et d'allergie.



COMMENT SE DÉBARRASSER DU MUGUET DE BÉBÉ ?

Il a des taches blanchâtres dans la bouche, il pleure... C'est peut-être un muguet, qu'il faut traiter sans tarder. Ce champignon qui colonise la bouche du nourrisson peut aussi envahir le tube digestif et déclencher un érythème fessier. Le muguet se présente sous la forme d'un enduit blanc-laité qui tapisse principalement la langue, l'intérieur des joues et des lèvres, les gencives, voire le palais. Ces dépôts résistent au nettoyage, à la différence des traces de lait avec lesquelles ils sont parfois confondus et qui, elles, s'évacuent très facilement. Sans traitement, le muguet risque de poursuivre sa route dans le tube digestif, atteindre l'anus et déclencher un érythème fessier, résistant au traitement habituel.

Il s'agit du *Candida albicans*. Celui-ci fait naturellement partie de notre flore digestive. Il ne devient pathogène que dans des conditions particulières qui favorisent sa multiplication (la grossesse, la prise d'antibiotiques qui va rompre l'équilibre). Il se développe alors d'autant plus facilement chez le tout-petit que son système immunitaire n'est pas encore totalement mature.

Lors d'un accouchement par voie basse, le bébé entre en contact avec la flore vaginale de la maman. Le *Candida albicans* présent envahit sa bouche et commence à proliférer. Au début, les amas blanchâtres sont microscopiques et ne sont décelables qu'à l'examen du quinzième jour. Toutefois, le bébé est déjà incommodé, se met à pleurer dès qu'il tète le sein ou la tétine de son biberon. S'il absorbe de moins en moins de nourriture, il peut perdre beaucoup de poids, d'où l'importance de s'en inquiéter. La contamination, la contamination peut également se produire d'un nouveau-né à un autre, via les mains du personnel soignant.

Des lavages de bouche avant chaque repas

Le *Candida albicans* a la propriété de ne pas survivre dans les milieux basiques. Le traitement fait donc appel à des lavages répétés avant chaque repas avec une eau bicarbonatée. L'eau de Vichy peut très bien faire l'affaire. La maman doit nettoyer délicatement l'intérieur de la bouche avec une compresse autour du doigt imbibée de cette eau pendant une semaine, voire quinze jours jusqu'à la disparition complète des amas blanchâtres.

A ces lavages, on ajoute l'application d'un gel buccal antimycosique (sur ordonnance) après les repas. Très visqueux, il se met uniquement au doigt en très petites quantités, et non à la cuillère, car les risques de fausse route sont majorés. Le gel a bon goût et est très apprécié du bébé. En avant sa salive, il permet au gel de descendre dans le tube digestif et de le désinfecter. Si les fesses sont atteintes, elles doivent être elles aussi nettoyées, rincées, puis traitées à l'aide d'une pommade antimycosique. Dans les formes très extensives de muguet, on peut prescrire un sirop antimycosique.

Bébé peut contaminer sa maman

Le bébé atteint de muguet qui est nourri au sein peut contaminer sa mère. C'est d'ailleurs parfois elle qui découvre la première le souf, puisque son sein devient douloureux. Le traitement est le même que celui de l'enfant (compresses bicarbonatées + gel antimycosique). Mais bonne nouvelle : on peut poursuivre l'allaitement sans aucun problème. Bien se nettoyer les mains après s'être occupé de son bébé est bien entendu la règle à ne pas négliger.

MORT INATTENDUE DU NOURRISSON : UNE ANOMALIE DU CERVEAU DANS 40% DES CAS

Une anomalie dans le cerveau de certains nourrissons pourrait expliquer le syndrome de mort inattendue. Cette anomalie touche la région du cerveau qui régule la respiration.

La cause jusqu'alors inconnue du syndrome de mort inattendue du nourrisson (autrefois appelée mort subite) pourrait être une anomalie du cerveau, selon une étude menée par les médecins des hôpitaux pour enfants de Boston et de Houston (Etats-Unis). Ces derniers ont découvert que près de 43% des nourrissons victimes de mort inattendue partagent la même anomalie du cerveau dans la région de l'hippocampe, la partie du cerveau qui régule (entre autres) la respiration et le rythme cardiaque.

Pour leurs recherches, les médecins ont étudié, entre 1991 et 2012, l'hippocampe de 153 nourrissons décédés de façon soudaine. Certains décès pouvaient être expliqués. Ceux pour lesquels les médecins n'avaient pas d'explication ont été classés comme "syndromes de la mort inattendue du nourrisson". Or, chez ces enfants, ils ont découvert, dans la région de l'hippocampe, une double couche de cellules nerveuses à la place de la simple couche habituelle.

"Il est probable que cette anomalie perturbe la partie du cerveau qui régule les fonctions de respiration et d'activité cardiaque lorsque l'enfant est endormi", ont souligné les médecins. Cette perturbation du fonctionnement normal du cerveau pourrait arriver plus précisément lorsque l'enfant dort dans une position autre que sur le dos. Mais d'autres études seront nécessaires pour venir compléter cette découverte.

La prévention

- Mettre les nourrissons sur le dos pour tous les moments de sommeil. Le couchage



sur le côté n'est pas aussi sûr que le couchage sur le dos et n'est pas recommandé.

- Utiliser un matelas ferme. Le matériel mou ou des objets tels que les oreillers, édredons, couettes, peaux de mouton ne devraient pas être mis sous l'enfant.

- Un matelas ferme recouvert par un drap est recommandé.

- Ne pas fumer pendant la grossesse. Le tabagisme maternel pendant la grossesse est un

facteur de risque démontré : son éradication pourrait prévenir un tiers des morts inattendues du nourrisson.

- Un couchage séparé mais à proximité est recommandé. Le risque de MSN est réduit lorsque l'enfant dort dans la même chambre que sa mère. Mais il n'est pas recommandé de partager le lit du nourrisson.

- Éviter l'hyperthermie : l'enfant doit être peu couvert pour dormir.

CERTAINS BÉBÉS PLUS À RISQUE ?

Il existerait une vulnérabilité du système nerveux de certains bébés qui augmenterait le risque de mort inattendue du nourrisson.

La mort inattendue du nourrisson (MIN), longtemps appelée « mort subite du nourrisson », est actuellement définie comme le décès soudain, inattendu et sans cause identifiée, d'un bébé âgé de moins d'un an. Selon le Dr Alain Senikien, médecin généraliste, elle touche environ un enfant sur 2000, le plus souvent entre 2 et 6 mois.

Pour tenter de la prévenir et réduire le nombre de cas de mort inattendue du nourrisson, on recommande aux parents de jeunes bébés de ne pas fumer dans l'environnement du nourrisson, de ne pas trop chauffer la chambre et, surtout, de coucher le bébé sur le dos.

Désormais, ces recommandations pourraient être ciblées et dispensées avec beaucoup plus de vigilance chez les parents de bébés « à risque ». En effet, le Dr Hannah Kinney, neurologue à l'hôpital pédiatrique de Boston, et son équipe de chercheurs, pensent avoir identifié une forme de vulnérabilité du cerveau chez certains bébés, qui ex-



pliquerait la survenue d'une mort précoce et inattendue.

Le médecin américain a examiné les cas de 71 nourrissons décédés et autopsiés et a pu analyser des prélèvements du tronc cérébral, une partie du système nerveux central située sous le cerveau. Les enfants victimes ont été répartis en plusieurs catégories selon la cause de leur décès. Les chercheurs ont alors identifié des anomalies du tronc cérébral venant perturber le contrôle de la respiration, du rythme cardiaque, de la pression artérielle et de la température pendant le sommeil. « Ce sont ces anomalies qui vont empêcher le bébé de se réveiller quand sa température est trop élevée ou en cas de mauvaise ventilation » insiste le médecin dans une article publiée dans la revue *Pediatrics*.

L'équipe de l'hôpital de Boston va maintenant poursuivre ses recherches afin de développer un test qui permettra de détecter cette vulnérabilité chez les bébés.

TUNISIE:

Le président Caïd Essebsi décide de prolonger l'état d'urgence d'un mois



Le chef d'Etat tunisien, Béji Caïd Essebsi, a décidé de prolonger l'état d'urgence d'un mois supplémentaire à compter du mardi 5 février, a indiqué la présidence de la République tunisienne. Selon la même source, cette mesure intervient après concertation avec le chef du gouvernement, Youssef Chahed, et le président de l'Assemblée des représentants du peuple (Parlement), Mohamed Ennaceur, au sujet des questions liées à la sûreté nationale.

Le prolongement de l'état d'urgence a été décrété à maintes reprises depuis 2015 : le 4 janvier dernier, rappelle-on, le président Caïd Essebsi avait décidé de prolonger l'état d'urgence d'un mois, du 6 janvier au 4 février 2019.

Pour la première fois, l'état d'urgence fut décidé le 24 novembre 2015, suite à l'attaque terroriste contre un bus de la garde présidentielle faisant 13 morts et plusieurs blessés.

La nouvelle Constitution tunisienne (approuvée en 2014) stipule, à l'article 80, que le président de la République «peut, en cas de danger imminent pour l'entité de la patrie et pour la sécurité et l'indépendance du pays, être habilité à prendre les mesures requises pour pareille situation exceptionnelle». De plus, le président de l'Assemblée des représentants du peuple ainsi que le chef du gouvernement doivent être consultés là-dessus tout en informant le président de la Cour constitutionnelle: le tout annoncé dans une déclaration à la population, prévoit encore la Constitution tunisienne.

ONU-NIGERIA-CAMEROUN: L'ONU appelle à une aide humanitaire «accrue» aux réfugiés nigériens au Cameroun

Les agences des Nations unies et leurs partenaires humanitaires doivent «augmenter» l'aide aux réfugiés nigériens du Cameroun, a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du chef de l'ONU. «La réponse doit être considérablement augmentée pour faire face à l'afflux de personnes, avec de nombreux réfugiés réticents à retourner dans la région de Rann du Nigeria ou tout autre camp à Ngala (nord-est) sans une garantie de leur sécurité et de leur sûreté», a déclaré lundi le responsable onusien. «Les travailleurs humanitaires collaborent avec les autorités pour protéger le droit d'asile des réfugiés et pour les ramener vers des zones plus sûres, loin de la frontière», a déclaré M. Dujarric aux journalistes lors d'un point de presse régulier. Il a rappelé qu'Allegra Baiocchi, coordonnatrice humanitaire pour le Cameroun, des représentants de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et des autorités locales avaient visité le site de réfugiés de Goura dans l'extrême-nord du Cameroun, adjacent au nord-est du Nigeria où les troupes du gouvernement se heurtent à des groupes terroristes. «Les organisations d'aide fournissent de la nourriture, des abris, de l'eau et de l'assainissement, entre autres», a déclaré M. Dujarric. «A la fin du mois de janvier, le Programme alimentaire mondial (PAM) a commencé à distribuer de la nourriture à 13,500 réfugiés nigériens», a-t-il précisé, ajoutant que le plan d'action humanitaire 2019 pour le Cameroun demande une aide financière pour assister 2,3 millions de personnes vulnérables.

ONU - AFRIQUE:

L'ONU pointe le mercenariat comme facteur aggravant les conflits en Afrique

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré lundi que la présence de mercenaires et autres combattants étrangers en Afrique aggravait les conflits et menaçait la stabilité du continent.

Lors d'un débat de haut niveau organisé par le Conseil de sécurité sur les activités de mercenariat en Afrique centrale, le chef de l'ONU a indiqué que des rapports suggèrent une évolution des activités de mercenariat en Afrique, se nourrissant aujourd'hui d'autres fléaux, tels que le crime organisé transnational, le terrorisme et l'extrémisme violent.

«En Afrique, au centre des discussions d'aujourd'hui, les activités des mercenaires demeurent un grave sujet de préoccupation», a reconnu le secrétaire général.

«Nous avons assisté à des activités illicites et à des trafics de groupes terroristes et mercenaires opérant au Sahel, ainsi qu'à une implication présumée de mercenaires dans les violences postélectorales en Côte d'Ivoire en 2010 », a-t-il ajouté.

Le chef de l'ONU qui a rappelé les violations des droits de l'homme contre des civils en République centrafricaine, a noté que la Guinée équatoriale elle-même a fait état de tentatives sérieuses contre son propre gouvernement.

Autant d'exemples, qui soulignent, selon lui, la nécessité de mener trois types d'actions pour relever le défi portant notamment sur le renforcement des régimes juridiques, aux niveaux mondial et national.

Il s'agit aussi de renforcer la coopération bilatérale, régionale et internationale, notamment en ce qui concerne la gestion des frontières qui sera cruciale pour enrayer le flux de libre circulation d'armements et d'acteurs étrangers armés en Afrique centrale.

Le secrétaire général a souligné la nécessité d'examiner les facteurs politiques, économiques, sociaux et psychologiques à l'origine des activi-



tés mercenaires, prônant un large éventail de mesures portant sur la lutte contre l'exclusion, la bonne gouvernance, la fourniture de services publics équitables et la protection des minorités et autres groupes vulnérables.

De son côté, le président de la Commission de l'Union Africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, qui est intervenu à ce débat par visioconférence a jugé essentiel de porter la réflexion sur «les sources d'insécurité et d'instabilité, pour faciliter l'articulation de réponses appropriées» par la communauté internationale.

«L'histoire du continent africain est jalonnée d'exemples de mercenaires impliqués dans des actions de déstabilisation, y compris des coups d'Etat, des interventions dans les conflits armés et des tentatives de prise de contrôle des ressources naturelles des pays concernés », a-t-il constaté.

Le représentant de l'UA a souligné le caractère quelquefois poreux des frontières africaines et la nature transfrontalière des défis sécuritaires

auxquels le continent est confronté et qui ont favorisé la mobilisation de combattants étrangers pour servir de mercenaires.

A ces évolutions, s'ajoute l'apparition de compagnies privées de sécurité qui méritent une attention particulière, a-t-il estimé, rappelant le deuxième Forum sur la réforme du secteur de la sécurité, tenu en octobre dernier, qui a recommandé l'élaboration d'un cadre continental de régulation et de supervision des firmes de sécurité opérant dans le continent.

La Commission de l'UA travaille actuellement au suivi de ces recommandations et consultera à cet égard différents partenaires internationaux, notamment l'ONU, a-t-il précisé.

La lutte contre le mercenariat doit s'inscrire dans le contexte de la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent, a indiqué le président de la Commission de l'Union africaine, ajoutant que l'UA est activement engagée sur ce front dans le cadre de la campagne visant à « Faire taire les armes d'ici à 2020 ».

SÉNÉGAL/PRÉSIDENTIELLE:

L'ancien président béninois Yayi Boni dirige la mission d'observation de la CEDEAO

L'ancien président béninois Yayi Boni va désormais diriger la mission d'observation électorale de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en prévision de l'élection présidentielle du 24 février au Sénégal, a rapporté mardi la presse locale.

Dans un communiqué de l'organisation communautaire repris par l'APS, le Commissaire en charge des Affaires politiques, paix et sécurité de la CEDEAO, le Général Francis Awagbé Béhanzin, a fait part de cette nomination aux responsables de la



Commission électorale autonome (CENA). Selon la même source, le groupe des Observateurs à long terme déployés par la Commission de la CEDEAO en prévision du rendez-vous électoral du 24 février courant, a été reçu lundi

par le président de la CENA, Doudou Ndir. L'objectif de cette mission conduite par le Général Béhanzin, «est de présenter officiellement les observateurs aux autorités sénégalaises», précise le communiqué.

La campagne électorale pour le premier tour de la présidentielle au Sénégal s'est ouverte, dimanche, et se déroulera jusqu'au 22 février courant, selon des médias locaux.

Le 24 février, plus de six (6) millions de Sénégalais seront appelés aux urnes pour choisir leur président parmi cinq candidats en lice.

SOMALIE:

40 terroristes tués dans le sud du pays

L'Agence nationale du renseignement et de la sécurité (NISA) de Somalie a annoncé mardi avoir tué 40 terroristes shebab dans le sud du pays. «Les forces de sécurité ont lancé samedi dernier une opération de grande envergure à Farsoley, un village de la région du Bas-Shabelle», a-t-elle précisé dans un communiqué. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une offensive lancée contre le groupe terroriste affilié à Al-Qaïda dans le centre

et le sud du pays. Les shebab ont commis lundi un attentat à la voiture piégée devant un centre commercial de la capitale somalienne, Mogadiscio, faisant au moins 12 morts et neuf blessés. Les forces gouvernementales, soutenues par la Mission de l'Union africaine en Somalie, ont chassé les shebab de Mogadiscio en août 2011, mais le groupe terroriste continue de contrôler certaines zones du sud du pays.

APS

VENEZUELA: Maduro demande au «monde entier» de soutenir son offre de dialogue national

Le président élu du Venezuela Nicolas Maduro a demandé aux «peuples du monde entier» d'aider son pays à surmonter la crise politique à travers le dialogue et le lancement d'un «puissant mouvement mondial» pour dénoncer les menaces d'intervention militaire des Etats-Unis.

Dans la foulée de la crise politique déclenchée depuis que l'opposant Juan Guaidó s'est autoproclamé le 23 janvier «président en exercice» du pays, M. Maduro a, dans une nouvelle tentative d'apaiser la situation, réitéré son offre de «dialogue national» avec tous les acteurs politiques.

«Nous disons oui au dialogue, aux accords nationaux, mille fois oui... pour la paix et la réconciliation», a déclaré mardi Maduro lors d'une réunion avec des intellectuels au siège du ministère vénézuélien des Affaires étrangères dans la capitale Caracas.

Investi le 10 janvier pour un second mandat, Nicolas Maduro, 56 ans, a annoncé aussi le lancement d'un puissant mouvement mondial de dénonciation contre le président Donald Trump, affirmant la vérité sur ses menaces.

Dans ce contexte, le chef de l'Etat a appelé l'Europe à «ne pas se laisser entraîner» par la politique du président Trump, qui a reconnu M. Guaidó et laisse la porte ouverte à une intervention militaire, alors qu'une dizaine de pays européens -mais pas l'Italie- ont reconnu lundi Juan Guaidó comme «président par intérim» du Venezuela.

«Je le dis au monde entier: nous avons besoin de solidarité, de conscience pour ne pas céder à la folie de la guerre et transformer le Venezuela en nouveau Vietnam», a insisté M. Maduro qui a rejeté dimanche soir l'ultima-



tum de plusieurs pays européens pour l'organisation d'une nouvelle présidentielle, proposant par ailleurs des législatives anticipées comme solution possible à la crise.

Pour consolider davantage son idée de «dialogue national», Maduro a écrit au pape François du Vatican.

«J'ai envoyé une lettre au pape François», a-t-il déclaré lundi dans un entretien avec la chaîne de télévision italienne SkyTG24, enregistré à Caracas, ajoutant: «Je lui demande son aide, dans un processus de facilitation et de renforcement du dialogue...J'espère recevoir une réponse positive»

Réunion internationale sur le Venezuela jeudi à Montevideo... sans l'ONU

La crise au Venezuela sera au centre de la première réunion du groupe de contact annoncée par l'Union européenne et l'Uruguay, jeudi 7 février à Montevideo.

L'UE et huit de ses Etats membres (Allemagne, Espagne, France, Italie, Portugal, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède) font partie de ce groupe,

ainsi que la Bolivie, le Costa Rica, l'Equateur et l'Uruguay pour les pays d'Amérique latine.

L'ONU ne sera pas représentée à cette réunion: «le secrétariat de l'ONU a décidé de ne faire partie d'aucun de ces groupes afin de garder la crédibilité de notre offre de bons offices aux deux camps pour être en mesure, à leur demande, d'aider à trouver une solution politique», a déclaré le SG de l'ONU M. Antonio Guterres.

La semaine dernière, l'Uruguay et le Mexique avaient annoncé de leur côté l'organisation d'une conférence internationale le 7 février à Montevideo réunissant les pays et organismes internationaux affichant une «position neutre» sur la crise au Venezuela.

L'Uruguay et le Mexique, qui n'ont pas reconnu l'opposant Juan Guaidó comme président du Venezuela, ont expliqué que leur initiative visait à répondre «à l'appel» d'Antonio Guterres «de parler sur le dialogue».

Les deux pays plaident pour une sortie négociée à la grave crise politique qui

secoue le Venezuela.

Caracas va réévaluer ses liens avec certains pays de l'UE

Plusieurs pays comme la Russie, la Chine, l'Iran, la Turquie, Cuba, la Syrie et la Bolivie ont appelé au respect de la souveraineté de l'Etat vénézuélien et la non-ingérence dans les affaires intérieures.

En revanche, Madrid, Londres, Paris, Berlin et certaines autres capitales européennes (19 au total) ont reconnu le président de l'Assemblée nationale Juan Guaidó comme «président par intérim» du Venezuela, emboitant le pas aux Etats-Unis, Canada et certains pays d'Amérique latine.

En guise de représailles, Caracas a décidé de réévaluer ses relations diplomatiques avec les pays de l'UE reconnaissant Guaidó «jusqu'à ce qu'ils renoncent à soutenir les plans putschistes», a indiqué lundi soir un communiqué du ministère des Affaires étrangères vénézuélien. Par ailleurs, la décision de certains pays européens de reconnaître Guaidó, en tant que «président en charge» du Venezuela a été vivement dénoncée par le Kremlin soulignant que c'est une «véritable ingérence directe et indirecte dans les affaires de ce pays et n'aide pas à résoudre pacifiquement la crise».

A l'instar de Moscou, la Turquie a par la voix de son président Tayyip Erdogan accusé mardi l'Union européenne de chercher à «renverser» le président Maduro, au mépris de la «démocratie».

YÉMEN: La situation reste fragile malgré les négociations en cours, selon le porte-parole de l'ONU

La situation reste fragile au Yémen en dépit des négociations actuellement en cours à bord d'un navire dans le port de Hodeïdah, a indiqué lundi le porte-parole en chef de l'ONU, Stéphane Dujarric.

Le porte-parole a indiqué que le général néerlandais à la retraite Patrick Cammaert, qui préside les négociations, avait envoyé un message soulignant «la fragilité de la situation, et la nécessité de progresser».

Une session de pourparlers techniques portant sur un échange de prisonniers est par ailleurs prévue pour mardi à Amman, en Jordanie.

Organiser les négociations du Comité de coordination du redéploiement (CCR) à bord d'un navire ancré dans le port de Hodeïdah est «une solution très créative», imaginée par M. Cammaert pour amener les deux parties adverses à se rencontrer sur un site sécurisé, a indiqué M. Dujarric, qui a refusé de révéler l'identité du navire en question.

La session de négociations de dimanche était la troisième session de ce type présidée par M. Cammaert au sujet du redéploiement des troupes dans le cadre du cessez-le-feu fragile instauré autour du port.

«Les deux parties ont réaffirmé leur détermination à appliquer les clauses de l'Accord de Stockholm relatives à Hodeïdah. Elles ont plus particulièrement exprimé leur soutien à une solution qui permettrait de rouvrir la route Hodeïdah-Sanaa, afin de permettre aux travailleurs humanitaires d'accéder aux Moulins de la mer Rouge», a indiqué M. Dujarric.

Les Moulins de la mer Rouge sont une zone de stockage de céréales cruciale du port de Hodeïdah.

Mardi, «le Comité de supervision sur l'application de l'accord d'échange de prisonniers se réunira à nouveau à Amman», a également annoncé M. Dujarric. Le porte-parole a indiqué que cette rencontre technique viserait à «discuter des mesures prises par les deux parties pour finaliser la liste des prisonniers, afin de faire progresser l'application de l'accord».

UE-LIGUE ARABE: Consensus entre l'UE et la Ligue des Etats arabes sur le processus de paix au Moyen-Orient

La 5ème réunion ministérielle entre l'Union européenne (UE) et la Ligue des Etats arabes qui a eu lieu lundi à Bruxelles, a confirmé le consensus des deux partenaires s'engageant à venir à bout des questions de sécurité et de paix dans le Moyen-Orient.

C'était la première fois qu'une réunion ministérielle entre l'UE et la Ligue arabe se tenait à Bruxelles.

Des ministres, des secrétaires d'Etat et de Hauts fonctionnaires de l'UE et de la Ligue arabe ont entre-tenus des échanges fructueux et constructifs sur de différents sujets. La question palestinienne a fait l'objet de nombreuses contributions des intervenants. Tous ont confirmé leur volonté d'œuvrer pour faire respecter les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, a mentionné Ahmed Aboul Gheit, secrétaire général de la Ligue arabe. La crise syrienne était au cœur des débats. Face à la décision des Etats-Unis de retirer ses forces de la Syrie, Federica Mogherini, chef de la diplomatie de l'UE, a plaidé pour que les Etats membres de l'UE et ceux de la Ligue arabe puissent mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, afin d'entamer un processus politique sous l'égide de l'ONU. La haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a également invité la Ligue arabe à participer à la prochaine conférence sur la reconstruction de la Syrie. Les deux partenaires sont convenus de déployer conjointement des efforts pour trouver une issue aux questions du Yémen, de la Syrie et de la Libye. Renforcer la coopération entre l'UE et la Ligue arabe était aussi l'un des enjeux de cette rencontre ministérielle. Les deux partenaires ont discuté des possibilités de stimuler leur coopération en matière d'économie, de commerce, d'investissements, d'emploi des jeunes et d'éducation. Cette rencontre ministérielle constituait une session de la préparation du premier sommet entre l'UE et la Ligue arabe qui aura lieu du 24 au 25 février 2019 en Egypte.

APS

RUSSIE: Soutien au plan de l'Uruguay et du Mexique pour le Venezuela, rejet des propositions de l'UE

La Russie soutient un plan de règlement pour le Venezuela proposé par l'Uruguay et le Mexique, mais n'accepte pas les propositions de l'Union européenne (UE) et condamne les menaces américaines d'envahir le pays d'Amérique latine, a déclaré lundi le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov.

«Nous respectons le droit international et soutiendrons les initiatives prises par certains pays d'Amérique latine, et en particulier par le Mexique et l'Uruguay», a indiqué M. Lavrov en s'adressant aux étudiants de l'Université slave kirghize-russe de Bichkek, capitale du Kirghizstan.

«Elles ont pour objectif de produire les conditions d'un dialogue national avec la participation de toutes les

forces politiques au Venezuela», a-t-il dit, selon une transcription officielle publiée sur le site Internet du ministère russe des Affaires étrangères.

Malheureusement, selon M. Lavrov, l'Europe impose une configuration différente de médiation internationale.

L'UE a proposé de créer un groupe de contact composé de huit de ses membres et d'un nombre similaire de pays d'Amérique latine, mais la Russie, la Chine et les Etats-Unis n'ont pas été invités à y participer, a estimé M. Lavrov. M. Lavrov a observé que l'UE propose d'inclure des pays du groupe qui demandait il y a huit jours que le président vénézuélien, Nicolas Maduro, annonce l'organisation d'une élection présidentielle avant

lundi. Cela signifie que les médias devront reconnaître l'opposant de M. Maduro, Juan Guaidó, comme nouveau président en exercice légitime, selon M. Lavrov. Le ministre a rappelé que les Etats-Unis ne cachent pas qu'ils souhaitent changer le régime vénézuélien à tout prix, y compris en gardant sur la table l'option d'une intervention militaire. «Je pense qu'il va sans dire que cela sape toutes les fondations du droit international», a dit M. Lavrov. L'opposition conduite par M. Guaidó refuse d'ouvrir le dialogue, demandant en fine le départ de M. Maduro et le transfert du pouvoir aux forces d'opposition, a indiqué le ministre, qui ajoute qu'il ne s'agit pas d'un dialogue mais d'imposer une volonté unilatérale.

ALGÉRIE-EAU

Positions historiques de l'Emir Abdelkader et de Ibn Badis mises en avant à Abu Dhabi

Le président du Haut Conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, a présenté lors de son intervention aux travaux du «Global conference of human fraternity» (la conférence mondiale de la fraternité humaine), qui se déroulent actuellement à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), les positions historiques de deux personnalités algériennes, l'Emir Abdelkader et Abdelhamid Ibn Badis.

M. Ghlamallah a rappelé les orientations de Cheikh Abdelhamid Ibn Badis, président et réformateur de l'Association des Ulémas musulmans algériens, citant des extraits d'une de ses lettres où il écrit : «Ainsi, si je vis pour l'Islam, je vis aussi pour l'Humanité, pour son bien et pour son bonheur dans la diversité de ses ethnies et de ses patries et dans la diversité de ses sentiments et de ses manières de penser». Il a, par ailleurs, évoqué les positions humanitaires inoubliables de l'Emir Abdelkader Ibn Mohieddine El-Djazairi qui avait protégé les chrétiens en Syrie contre la campagne d'extermination que les ciblait en 1860. Le président du HCI a, également, évoqué les principales références de la philosophie du vivre-ensemble en paix, soulignant que «Ibn Badis et l'Emir Abdelkader avaient tous les deux prôné le vivre-ensemble, en se référant aux versets coraniques». Concernant les efforts consentis par l'Etat algérien, M. Ghlamallah a indiqué que «l'Algérie qui a initié la politique de réconciliation nationale est considérée comme pionnière en la matière et ses efforts sont reconnus par l'ONU qui a décrété, sur proposition de l'Algérie, le 16 mai de chaque année journée internationale du vivre-ensemble en paix».



TISSEMSILT :

Ouverture des premières journées «commerçants rebelles» sur la grève des huit jours (1957)

La première édition de journées sur la grève des huit jours (1957) lors de la Guerre de libération, s'est ouverte lundi à la maison de jeunes chahid «Mekidd Tahar» de Tissemsilt sous l'intitulé «Commerçants rebelles». Initiée par cet établissement de jeunes en collaboration avec la direction des moudjahidines dans le cadre de la commémoration du 62e anniversaire de la grève des huit jours historiques, cette manifestation comporte une exposition de photos sur les retombées de cet événement sur le colonisateur français et son impact d'internationalisation de la question algérienne, inscrite en 1957 ? l'ordre du jour l'Assemblée générale de l'Organisation unies (ONU). Au programme de cette manifestation de trois jours, figure une conférence abordant ce fait historique par des universitaires et des historiens, en plus d'un concours



destiné aux adhérents des établissements de jeunes sur la meilleure recherche historique traitant de la grève des huit jours et la projection d'un documentaire sur cet événement. Cette

manifestation sera clôturée par une cérémonie en l'honneur des moudjahidines ayant vécu cette grève à laquelle a appelé le Front de libération nationale le 28 janvier 1957.

L'importance d'approfondir la recherche scientifique historique et archéologique du domaine militaire de la résistance de l'émir Abdelkader soulignée

Les participants à un premier colloque national sur la stratégie militaire chez l'Emir Abdelkader, organisé lundi à Mostaganem, ont mis l'accent sur l'importance de la recherche scientifique historique et archéologique sur le domaine militaire de la résistance de l'Emir Abdelkader (1833-1847).

L'enseignant d'histoire moderne et contemporaine ? l'université "Ibn Khaldoun" de Tiaret, Dr Mohamed Bellil a soutenu que l'étude de l'histoire militaire de l'Emir Abdelkader met en exergue la force et le génie d'un chef face aux différents plans militaires de l'occupant français dont la politique de la terre brûlée adoptée par Bugaud entre 1841 et 1847.

M. Bellil a affirmé que l'Emir Abdelkader s'est inspiré de la profonde algérienne pour reconstruire un Etat, organiser une armée et lutter contre les équilibres internationaux, ce qui a obligé les Français à reconnaître son pouvoir sur les deux tiers du territoire national dans le traité de la Tafna en 1837.

Pour sa part, l'enseignant d'histoire ? l'université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem, Samir Bekkai, a appelé à la réécriture de l'histoire militaire de l'Emir Abdelkader en s'appuyant sur les fouilles pour répondre aux questions liées à cette époque historique. L'intervenant a souligné que les fouilles du site de Taza (wilaya de Tissemsilt) qui ont duré 10 ans ont démenti plusieurs thèses historiques et études coloniales, surtout après la découverte de pièces de monnaie en argent de l'Etat fondé par l'Emir Abdelkader et la détermination des méthodes de construction des forteresses et de bastions. L'enseignant ? l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara, Mokhtar Bounegab a estimé, pour sa part, que milieu bédouin et religieux ou était né l'Emir Abdelkader (1808-1883) a contribué à sa formation militaire lui permettant de tenir tête à des militaires sortis des écoles de guerre françaises. Dr Bounegab a ajouté que les études approfondies des batailles livrées par l'Emir Abdelkader mène à découvrir un fin chef militaire et un stratège s'appuyant sur une stratégie basée sur la guerre éclair et une parfaite connaissance de la géographie du lieu face ? une armée aguerrie et fort équipée. Ce colloque national, organisé par le département des sciences humaines de l'université de Mostaganem en collaboration avec le musée de wilaya du moudjahid, a réuni plus de 20 universitaires et chercheurs des universités de Mostaganem, Oran, Alger, Mascara, Tlemcen, Chlef, Tiaret de Relizane et Tissemsilt. Cette rencontre coïncidant avec la commémoration du 168e anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader le 4 février 1833 comporte une exposition de livres historiques et d'objets d'art de cette époque a été au hall du pôle universitaire de Kharouba.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
DIRECTION DE LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS DE WILAYA D'ADRAR

N° FUSCALE : 0990010190169263

N° L'OPERATION : N.K.5.631.8.262.101.10.01

L'OPERATION : Etude ; Réalisation et Equipements Mobilier Scolaire Services Commun Et Parc Auto D'un CFPA à Tinerkouk.

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément L' article 114 du décret présidentiel 10/236 du 28 chaoual 1431 correspondant au 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics , la direction de la formation et l'enseignement professionnels de wilaya d'Adrar informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres N° 14/2014 relatif à réalisation lot n° 05: 03 logements d'astreintes a été annulée l'avis provisoire de cet lot mentionné dans le tableau ci-dessous, paru dans le quotidien national DK NEWS en date du 25/06/2015 .

N° LOTS	Désignation des lots	soumissionnaire	N° Fiscal Immatriculation	Montant de la soumission (DA)	Montant de la soumission (corrigée)	Note de offre technique	Délai de Réalisation	Critère de choix
05	03 logements d'astreintes	ETB AZIZI MEBROUKA	796801240609816	14 100 487.71	14 100 487.71	47.33	06 MOIS	Moins disant

ARCHÉOLOGIE

Découverte d'ossements fossiles de trois animaux à Djelfa

Des restes fossiles d'animaux préhistoriques (dont un rhinocéros, un cheval et un bovidé de petite taille) ont été mis au jour, dernièrement dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris lundi auprès du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH).

«Suite à la découverte d'ossements fossiles à l'Oued Mellah, de la sortie-Nord de la ville de Djelfa, une équipe pluridisciplinaire (archéologues, conservateurs...) du CNRPAH, a entamé les travaux d'analyse de ces vestiges paléontologiques», a indiqué un communiqué rendu public par le CNRPAH, en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi. Le même document a ajouté que ces restes fossiles ont révélé, après leur nettoyage et consolidation, la présence de trois individus de jeunes adultes, dont un rhinocéros de genre *Certotherium simum*, un petit cheval du genre *Equus*, et un bovidé de petite taille. Le rhinocéros vivait dans un écosystème de type savane relativement ouvert, avec la présence de points d'eau, aujourd'hui complètement disparu de l'Afrique du Nord, alors que le cheval est de la taille d'un zèbre ou d'un âne, selon les chercheurs du CNRPAH. Les restes fossiles découverts sont très bien conservés, à l'exception de quelques pièces souffrant d'altérations édaphiques, dues, entre autres, à l'érosion causée par la rivière, est-il ajouté dans le document qui signale l'engagement, à l'avenir, de fouilles et de sondages au niveau du site. Sachant qu'une analyse toponymique de ces restes est en cours afin de vérifier si leur accumulation résulte d'un fait anthropophile et/ou carnivore, et dans quelles conditions se sont-ils accumulés. Sans donner une estimation chronologique exacte à la présence de ce *Certotherium simum*, le document du CNRPAH a, néanmoins, estimé qu'elle pourrait s'étendre de 0,5 million d'années à quelques milliers d'années, (soit la période dite holocène, la dernière phase du quaternaire) Selon le même communiqué,



la découverte de restes de fossiles de rhinocéros dans cette région est d'une grande importance, en termes d'évolution paléontologique, paléo-écologique de cette espèce, soit par rapport aux représentations de cet animal sur les gravures rupestres de la région. La découverte va donner une indication chronologique de l'art rupestre dans la région de Djelfa, notamment au niveau des stations rupestres portant des gravures de rhinocéros à Zeccar, Ain Naga, Oued Romila, Bouskine, Oued Hesbaya et Fidjet Elben.

La découverte sauvegardée en grande partie grâce à un groupe de bénévoles

A noter que la présence de ces ossements fossiles a été signalée par un citoyen de la région, suite à une crue de l'Oued Mellah. Suite à quoi une équipe de bénévoles constituée de spécialistes en archéologie et en pa-

trimoine, en l'occurrence les professeurs Chouiha Hakim, Bensalam Messaoud, Djallah Mohamed, Chouiha Abdelkader, et DR. Aissaoui Bouakaz de l'université Ziane Achour de Djelfa, s'est rendue sur place, début de cette année, a-t-on appris auprès de ces derniers.

«Nous avons demandé une autorisation auprès de la direction de la Culture, en invoquant l'impératif d'effectuer des fouilles d'urgence sur site, car un BMS annonçait d'importantes chutes de pluie dans la région», ce qui a permis la mise au jour des ossements fossiles suscités, a-t-on souligné de même source. Selon des experts du domaine, cette équipe de bénévoles a fait montre d'un grand savoir faire dans la sauvegarde et protection des fossiles. Un appel a été lancé en vue de l'exposition de ces restes fossiles au niveau du musée de la wilaya.

LE MINISTRE DE LA CULTURE, AZZEDINE MIHOUBI :

«La découverte des ossements fossilisés renforcera la place de cette wilaya sur la carte archéologique nationale et mondiale»

Les ossements fossiles préhistoriques découverts dernièrement à Djelfa vont renforcer la place de cette wilaya sur la carte archéologique nationale et mondiale, a affirmé lundi à Djelfa le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi. Le ministre, à qui un exposé a été présenté au théâtre régional Ahmed Benbouzid sur les dernières découvertes archéologiques dans la wilaya, a salué les efforts de tous les acteurs ayant contribué à cette découverte, à commencer, a-t-il dit, par le citoyen Kheddouma qui a signalé la présence de ces fossiles, en passant par l'équipe de travail locale qui a sauvé cette découverte, puis l'équipe des spécialistes du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) qui a effectué les pre-

miers examens sur les restes de fossiles découverts, a-t-il relevé. Après avoir souligné la grande richesse du patrimoine archéologique de la wilaya de Djelfa qui regorge de sites et vestiges remontant à la préhistoire, dont les ossements fossiles mis au jour au lieu-dit «Oued Mellah», à la sortie nord de la ville de Djelfa, M. Mihoubi a loué la coordination ayant marqué le déroulement de cette découverte, dont l'encadrement a été assuré par la Direction de la Culture de la wilaya, sous la direction personnelle du wali Toufik Dhif, jusqu'aux examens et études en tous genres (datation chronologique et autres) nécessitées pour ce type de découvertes.

Selon les premiers résultats des examens réalisés par les spécialistes du CNRPAH, ces restes

fossilisés d'animaux préhistoriques révèlent la présence de trois individus de jeunes animaux adultes, dont un rhinocéros, un petit cheval et un bovidé de petite taille, a indiqué le ministre de la Culture. La découverte de restes de fossiles de rhinocéros dans cette région est d'une grande importance, selon les chercheurs ayant effectué les examens et qui estiment que la découverte va donner une indication chronologique de l'art rupestre dans la région de Djelfa, notamment les stations rupestres portant gravures de rhinocéros à Zeccar (30 km au sud de Djelfa), a relevé le ministre.

La datation de ces gravures rupestres va permettre leur protection par la loi, tout en propulsant la région sur la carte nationale et mondiale des re-

cherches préhistoriques, consolidant ainsi la place de l'Algérie sur la cartographie archéologique mondiale, a souligné le ministre qui a également cité à l'appui les vestiges mis au jour dernièrement dans la région d'Ain L'hench, dans la wilaya de Sétif. Azzeddine Mihoubi a également annoncé l'édition programmée de ces découvertes dans des revues scientifiques. Au 2ème jour de sa visite à Djelfa, le ministre de la Culture a effectué une inspection dans nombre de structures du pôle culturel de la wilaya. Auparavant, il s'était rendu au niveau des sites archéologiques de la localité de Zeccar, où un exposé lui a été présenté sur les gravures rupestres de la région représentant notamment des scènes de vie quotidienne de l'homme préhistorique.

CINÉMA

«Glass» en tête du box-office nord-américain pour la 3^e semaine

«Glass», dernier volet de la trilogie de super-héros réalisée par M. Night Shyamalan, occupe toujours la tête du box-office nord-américain pour sa troisième semaine d'exploitation, selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Le film réunit les trois personnages croisés dans «Incassable» (2000) et «Split» (2016), dans un affrontement final qui joue avec les notions de bien et de mal, de réalité et de fiction. Il a enregistré 9,5 millions de dollars de recettes durant ce week-end, toutefois moitié moins que le week-end dernier, pour un total de 88,7 millions.

«Glass» est désormais talonné par «The Upside». Pour sa quatrième semaine d'exploitation, l'adaptation américaine du film-phénomène français «Intouchables» reste solidement ancrée à la deuxième place avec 8,7 millions de dollars de billets vendus ce week-end aux Etats-Unis et au Canada et 75,4 millions depuis sa sortie. Un autre remake se hisse directement sur la troisième marche du podium dès sa sortie avec 6,9 millions de dollars de recettes: «Miss Bala», thriller d'action réalisé par Catherine Hardwicke et adapté d'un film mexicain de 2011, qui suit une femme aux prises avec les cartels de la drogue après la disparition d'une amie à Tijuana.

«Aquaman» glisse donc à la quatrième place avec 4,9 millions de dollars et 323,6 millions en sept semaines. Nommé aux Oscars, le film d'animation «Spider-Man: New Generation» reste à la cinquième place de ce week-end marqué aux Etats-Unis par le Super Bowl, finale du championnat de football américain, avec encore 4,5 millions de dollars de recettes et 175 millions depuis sa sortie il y a huit semaines.

Voici le reste du Top 10:

6 - «Green Book»: 4,3 millions de dollars (55,8 millions en 12 semaines)

7 - «Alex, le destin d'un roi»: 4,2 millions de dollars (13,2 millions en deux semaines)

8 - «L'incroyable aventure de Bella»: 3,6 millions de dollars (36 millions en quatre semaines)

9 - «Escape Games»: 2,9 millions de dollars (52,1 millions en cinq semaines)

10 - «They Shall Not Grow Old»: 2,4 millions de dollars (10,8 millions en sept semaines).

ORAN :

Le site préhistorique Abri Alain est irrécupérable

L'abri Alain, un site préhistorique situé entre le mont Murdjadjo et le quartier Haï Mahieddine (ex-Eckmühl) à Oran, se trouve dans un état tellement dégradé qu'il serait impossible de le sauvegarder et de le récupérer, a reconnu le directeur de wilaya chargé de la culture, dans une déclaration à l'APS. «Le site est perdu à jamais», a déploré Kouider Bouziane, mettant fin aux interrogations sur les perspectives de sauvegarder ce site où des traces de présence humaine remontant à 100.000 ans ont découvertes. Le

bureau d'étude en charge de la sauvegarde et de la valorisation du site s'est désisté, après avoir noté dans un ultime rapport que «l'Abri est dans un état irrécupérable», a précisé, en outre le même responsable. Kouider Bouziane a expliqué que «les grottes de l'abri Alain n'existent plus. Elles ont été emportées par un glissement de terrain et subi des dégradations importantes dues aux activités d'une carrière avoisinante».

Ce site archéologique, classé en 1952, a été mis en évidence, lors des fouilles ar-

chéologiques menées aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Des traces de présence humaine datant d'au moins 100.000 ans ont été découvertes ainsi que des grottes du paléolithique et du néolithique. De nombreuses pièces archéologiques ont été collectées dont certaines figurent parmi les collections entreposées et exposées au Musée national Ahmed Zabana, dont un bloc stratigraphique avec une multitude d'outils préhistoriques comme des lisseurs, des haches polies, des lamelles, des couteaux en pierre et autres.

La direction locale de la culture a introduit en 2011, auprès de la tutelle, un dossier pour la préservation et la valorisation du site. Après plusieurs démarches, un bureau d'études spécialisé dans ce genre de travaux a été sélectionné vers la fin 2013. Plus de 5 ans après, ce même bureau a conclu que le site est irrécupérable. La direction de la culture entamera prochainement une procédure pour mettre fin au contrat liant avec ce bureau d'étude a précisé M. Kouider.

APS

Programme de la soirée

TF1 21:00

Esprits criminels

Réalisateur : Lily Mariye
Avec : Joe Mantegna, Matthew Gray Gubler



L'équipe part à Tallahassee, en Floride, pour seconder la police locale qui enquête sur l'assassinat d'une mère de famille dont le cadavre a été retrouvé accroché à un arbre dans une forêt. Tout porte à croire qu'elle a été séduite puis enlevée. La famille était arrivée dans la région quatre mois plus tôt après avoir quitté la Virginie. Les agents ne tardent pas à découvrir que la victime cachait de lourds secrets. Au cours de l'enquête, Prentiss s'inquiète pour Garcia dont le comportement est imprévisible depuis qu'elle a subi un enlèvement.

France 2 21:00

Philharmonia

Réalisateur : Louis Choquette
Avec : Marie-Sophie Ferdane, Lina El Arabi



Jean, le père d'Hélène, et le professeur Badiou révèlent à la musicienne prodige les véritables causes de ses vertiges, troubles de la mémoire et accès de violence. La cheffe court un grave danger. Craignant de perdre Séléna, Leopold convoque un jury de concours pour titulariser officiellement la jeune violoniste. Hélène étant introuvable, c'est Rafaël Crozes qui la remplace, provoquant chez Séléna le sentiment d'avoir été abandonnée par son mentor.

France 3 13:00

Plus belle la vie

Réalisateur : Abdellatif Kechiche
Avec : Shain Boumédine, Ophélie Bau



Sacha et Victoire se mettent à rêver de liberté grâce à Luna, et Riva fait éclater la vérité. Les nouveaux collègues de Kevin ont une manière particulière de lui souhaiter la bienvenue.

CANAL+ 21:05

Le 15h17 pour Paris



Le 21 août 2015, à la gare de Bruxelles-Midi, un homme pénètre dans le train de 15h17 en direction de Paris. Quelques années plus tôt, dans le collège de Reis, à Sacramento, en Californie, les mères de Spencer Stone et Alek Skarlatos viennent plaider les causes des adolescents en difficulté scolaire. Peu de temps après, Alek et Spencer, convoqués par le principal, rencontrent Anthony Sadler. Entre les trois garçons, c'est le début d'une véritable amitié, destinée à durer de nombreuses années.

6 21:00

Top chef



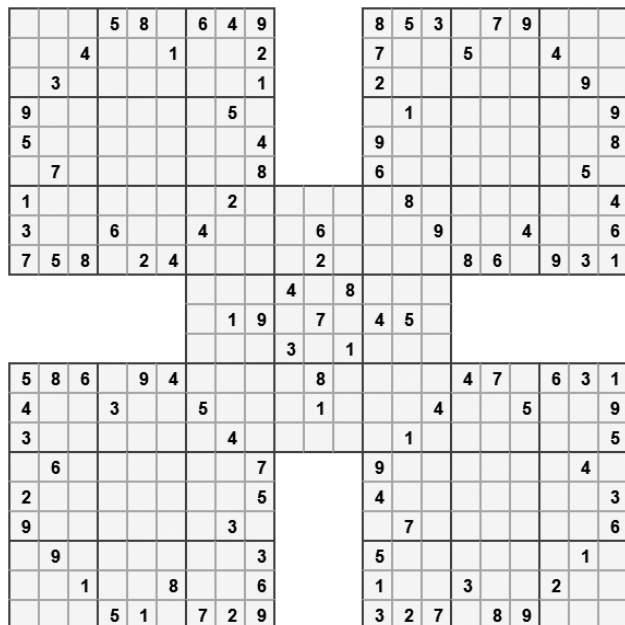
Pour lancer cette dixième saison du concours culinaire, sept premiers candidats doivent réinventer une entrée de bistro sous l'expertise d'Hélène Darroze, de Philippe Etchebest, Michel Sarran ainsi que de Jean-François Piège, qui émettent déjà un avis. Quatre concurrents intègrent directement une brigade, tandis que les trois autres vont disputer l'épreuve de la dernière chance. Sept autres cuisiniers sont mis au défi de confectionner des plats en trompe-l'oeil.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2086

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



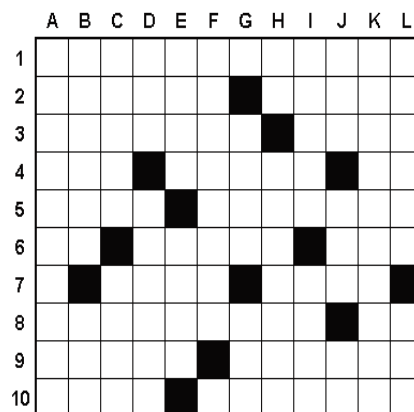
"La plus grande liberté naît de la plus grande rigueur."

Paul Valéry

Mots croisés n°2086

- 1 - Culbute
2 - Cordage de voilier - Unité pétrolière
3 - Principalement - Paillote
4 - Pièce à Stockholm - Sortie du raisin - Petit écran
5 - Lache un vent - Inertie
6 - Fin de verbe - Parlas trop fort - Marque de joie d'aficionado
7 - Audace - Bien isolé
8 - Fixeras solidement - Copulative
9 - N'avouera pas - Contraire au bon sens
10 - La sœur de papa - Pour espérer partir, soyez sur sa liste

- A - Très drôle
B - Bien nettoyer - Vallée envahie
C - Nourrain - Sommet jurassien
D - Période chaude - Mettra noir sur blanc
E - De même - Tira sur l'aviron
F - Exercice de piété
G - Essaya d'emprunter - Etale son plaisir
H - Fleuve sibérien - Ereintant
I - Cordon pour oeillet - Croc pour gigot
J - Beau parleur - Cri de raillerie - Quatre saisons
K - Elaborant finement
L - Haute - Accessoire de caddie



Terreurs



voisins de leur belle mer fin de vois	maladroit desserrent	jamais parue folles	bati solidement trattitions	enfoncés dans l'eau	thymus du veau paque de quotidien	flemme
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
↓	↓	↓	↓	scintillera	↓	↓
creux				se rendra		
titre anglais			vase à cendres abri de campeur		démonstratif confitures	gros véhicule
↓			↓			
palpait			argent du chimiste monsieur à Londres		très court	
procédés de chef			↓		fourreur	
↓			répandus ça et là endroits à visiter		↓	
facteur sanguin règle de foi		fleuve de Sibérie offerte				enqage- ments
↓		↓	sélection le jour qui suit		hallucino- gène vieux accord	↓
↓				loqueur		réparera mes chaus- sures
hirondelle d'hier lit difficilement				dégage		↓
↓			fraîche enferme- rai	↓		
adversaires libérant le cheval					vases de labo perfectionnés	
↓				commod- es élancées	↓	
il rosit le matin	système de caste paralysé					point de la rose penchant
↓	↓	aqacera dieu soleil				↓
mauvaise soupe	lentilles poissons miqua- seurs		effectif inquiète		five o'clock connu	hélium en symbole
↓			365 jours chef-lieu du Pas- de-Calais	moulure saillante négation	↓	↓
ici		aux environs outil de dessin	↓	↓		
causer du dépôt					baudet puissant explosif	tendon
↓					↓	↓
plateau espagnol objets du hasard				vieille mesure coordi- nation		
↓		favorable		↓	pénétra	
raisonnable			coquille d'oursin			mot de mépris

Solution

Sudoku n°2086

2	1	7	5	8	3	6	4	9											
8	9	4	7	6	1	5	3	2											
6	3	5	2	4	9	8	7	1											
9	8	1	4	7	2	3	5	6											
5	6	2	3	9	8	7	1	4											
4	7	3	1	5	6	2	9	8											
3	5	8	3	5	9														
3	2	9	6	1	7	4	5	8											
7	6	8	9	2	4	1	6	3											

5	8	6	2	9	4	3	7	1	6	8	4	2	9	5	6	3	1		
4	7	2	3	6	1	5	9	8	7	1	2	3	4	2	1	6	7	8	9
1	3	1	9	8	7	6	5	4	2	9	3	6	7	1	8	6	9	3	4
1	6	3	4	5	6	9	2	8	7										
2	7	1	8	3	9														
9	5	6	7	4	2	7	1	3	4										
6	9	5	7	6	2	8	1	3											
7	2	1	9	3	8	4	5	6											
8	3	4	5	6	1	7	2	9											

Mots Croisés n°2086

Grille géante n°786

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	G	R	I	N	G	O	L	A	D	E
2	E	C	O	U	T	E	G	B	A	R	I	L
3	S	U	R	T	O	U	T	C	A	S	E	
4	O	R	E		U	V	A	L	E		T	V
5	P	E	T	E		A	P	A	T	H	I	E
6	I	R		C	R	I	A	S		O	L	E
7	L		C	R	A	N	S	E	U	L		
8	A	R	R	I	M	E	R	A	S		E	T
9	N	I	E	R	A		I	N	S	A	N	E
10	T	A	T	A		A	T	T	E	N	T	E

JUDO / GRAND SLAM DE PARIS: Les Algériens en quête de points pour les JO-2020

La sélection algérienne de judo prendra part au Grand Slam de Paris (France), prévu samedi et dimanche, avec l'objectif de décrocher le maximum de points en vue des Jeux Olympiques-2020 à Tokyo (Japon), a-t-on appris du Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ), Salim Boutabcha.



"Notre objectif lors de ce rendez-vous parisien est d'essayer d'engranger le maximum de points au ranking et d'assurer une participation aux prochains Jeux Olympiques 2020. Nos judokas vont essayer de passer le maximum de tours pour rafler plusieurs points", a indiqué à l'APS Boutabcha. Sur les critères de sélection pour ce tournoi, le DTN a expliqué que les judokas ont été choisis sur la base de leur classement mondial.

"Ce Grand Slam est un mini-championnat du monde, donc nous avons opté pour les meilleurs judokas. Les sélectionnés sont bien placés dans le ranking mondial et ont confirmé leurs qualités en enregistrant de bons résultats lors du dernier Championnat d'Algérie seniors individuel. D'autres noms se sont distingués lors de cette échéance nationale mais n'ont pas été sélectionnés car ils vont être engagés dans de futurs tournois", a-

t-il ajouté. La sélection algérienne, qui ralliera la capitale française mercredi, sera composée de 14 judokas (7 messieurs et 7 dames). Ils seront encadrés par les entraîneurs Amar Benyakhlef (messieurs) et Omar Rabahi (dames). Boutabcha s'attend à un niveau technique "très élevé" à Paris, en présence des grandes nations de la discipline.

"La concurrence lors de cette compétition sera rude car elle regroupera les meil-

leurs nations qui visent certainement le vermeil. A mon avis, les Japonais domineront le tournoi, sachant qu'ils ont engagé leurs meilleurs judokas", a estimé le DTN. Afin d'entamer ce rendez-vous dans les meilleures conditions, la sélection algérienne a effectué un stage de préparation de 10 jours au mois de janvier dernier en Autriche, avant d'entrer en stage bloqué en Algérie pour la même durée. Un total de 609 judokas (360 messieurs et 249 dames) représentant 98 pays seront présents au rendez-vous parisien.

Liste des Algériens engagés:

Messieurs: Salim Rabahi (-60 kg), Houd Zourdani (-66 kg), Wail Ezzine (-66 kg), Fethi Nourine (-73 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyes Bouyacoub (-100 kg), El Mehdi Lili Mohamed (+100 kg).

Dames: Hadjer Mecerem (-48 kg), Meriem Moussa (-52 kg), Yamina Halata (-57 kg), Amina Belkadi (-63 kg), Souad Bellakehal (-70 kg), Kaouthar Ouallal (-78 kg), Sonia Asselah (+78 kg).

TENNIS/TOURNOI MAGIC TOUR "M15" - QUALIFICATIONS : L'Algérien Makhlouf éliminé d'entrée

Le tennisman algérien Nazim Makhlouf a été éliminé lundi au premier tour qualificatif pour le tableau final du tournoi international Magic Tour "M15" qui se déroule actuellement en Tunisie, après sa défaite par deux sets à zéro contre le Français Corentin Denolly.

La tâche du champion d'Algérie en titre, 118^e au dernier classement ATP, semblait compliquée dès le départ, car appelé à défier le N. 426^e

mondial et qui se trouve être aussi la tête de série N.1 de ce tableau des qualifications. C'est donc en toute logique qu'il s'est incliné 6-2, 6-3. Au prochain tour, prévu mercredi, Denolly sera opposé au vainqueur du match mettant aux prises le Suisse Brian Bencic et l'Estonien Kristjan Tamm. Doté d'un prize-money de 15.000 USD, le tournoi se déroule du 4 au 10 février sur les courts en surface rapide de Monastir.



CYCLISME/TOUR DE L'ESPOIR (1^{ÈRE} ÉTAPE) : Les Algériens en 2^e position du contre-la-montre par équipes

La sélection algérienne des moins de 23 ans (U-23) de cyclisme a terminé à la 2^e position du contre-la-montre par équipes, comptant pour la première étape du second tour de l'Espoir, disputé lundi à Douala sur un parcours de 18,9 km. Les hommes de l'entraîneur, Chérif Merabet, ont terminé cette épreuve en réalisant un temps de 24'12", alors que la première place est revenue à l'Erythrée (23'58").

En individuel, c'est l'Erythréen, Yacob Debesay, qui endosse le premier maillot jaune de cette épreuve qui enregistre la participation de 19 équipes mondiales

dont le vainqueur représentera l'Afrique au Tour de l'Avenir en France.

La sélection algérienne des moins de 23 ans est représentée par six cyclistes : Islam Mansouri, Hamza Mansouri, Yacine Hamza, Oussama Cheblaoui, Abderaouf Bengayou et Madjid Affal. Cinq étapes sont inscrites au programme de ce tour qui voit la participation de 19 pays, à savoir : Algérie, Argentine, Bénin,



Burkina Faso, Cameroun, Côte D'Ivoire, Equateur, Erythrée, Ethiopie, Japon, Kenya, Ile Maurice, Principauté de Monaco, Maroc,

Nigeria, Portugal, Rwanda, Tunisie et Egypte. Mardi, la deuxième étape aura lieu à Douala sur une distance de 101,2 km.

NBA

Houston continue sa série de grosses performances



Houston, 5^e de la conférence Ouest (31^{re}-22^d) du Championnat NBA, s'est imposé, lundi à Phoenix (118-110), grâce à l'efficacité du MVP (meilleur joueur) de la NBA, James Harden qui a poursuivi à l'occasion son incroyable série de grosses performances, avec encore 44 points.

Face aux Suns de Phoenix, Harden était intenable, surtout en fin de match en ligant 11 points en quatre minutes, dont un panier primé loin derrière la ligne des trois points, après avoir tranquillement remonté le ballon. Malgré que le record des points marqués en un seul est toujours détenu par le légendaire Wilt Chamberlain auteur de plus de 30 points dans 65 matches consécutifs étalés sur deux saisons, en 1961 et 1962, Harden «the Beard» qui on le nomme, a réussi, jusqu'à plus de 30 points pour le 27^e match de suite, et s'approche doucement de la deuxième meilleure série de l'Histoire, également réalisée par Chamberlain, avec 31 matches en 1962.

Al l'Est, les Denver Nuggets, qui étaient en tête de la Conférence, ont été freinés par les Pistons Détroit (129-103) et cèdent le fauteuil de leader à Golden State (37^{re}-15^d), et enregistrent à l'occasion leur 16^e défaites contre 37 victoires. Les Pistons, qui restaient sur une défaite frustrante samedi face aux Los Angeles Clippers (111-101) après avoir pourtant mené de 23 points, ont bien redressé la tête.

«J'ai aimé la façon dont les gars ont répondu. Enthousiasme et collectif», a salué l'entraîneur de Détroit, Dwane Casey. Ses joueurs, menant de 14 points à l'entame du dernier quart-temps, n'ont jamais été inquiétés. Andre Drummond a battu son record de points de la saison (27) et a ajouté 12 rebonds et 3 passes décisives.

Détroit (23^{re}-29^d) est 9^e à l'Est et reste à portée des places qualificatives pour les play-offs. De son côté, Milwaukee Bucks a remporté sur le parquet de Brooklyn, une autre victoire (113-94), 4^e de suite, et consolide son poste de leader de la conférence Est (39^{re} - 13^d). Le match a permis une nouvelle fois à la star de l'équipe et un des favoris pour le titre de MVP, le Grec Giannis Antetokounmpo de s'illustrer, avec 30 points, 15 rebonds et 9 passes. Pour sa part, les Brooklyn Nets restent sixièmes.

Dans les autres rencontres de la nuit, Indiana, porté par Darren Collison, s'est imposé de justesse face à La Nouvelle-Orléans 109-107. L'arrière a marqué la moitié des 22 points de son équipe dans le dernier quart-temps. Les Pacers (5^e) restent dans la course à la troisième place de la conférence Est. Dans un duel de mal classés à l'est, Atlanta a fait la course en tête tout le match pour s'imposer sur le parquet des Washington Wizards (137-129). Enfin, Sacramento a enchaîné une troisième victoire, contre San Antonio (127-112), pour se rapprocher de la huitième place à l'Ouest, synonyme de play-offs.

APS

TOUR DE VALENCE: C'est la rentrée pour les sprinteurs

Lauréat du Tour de France 2018, Geraint Thomas lance sa saison 2019 d'aujourd'hui à dimanche au Tour de la Communauté de Valence, où sont également attendus le vainqueur sortant Alejandro Valverde et plusieurs sprinteurs de renom comme Nacer Bouhanni ou Dylan Groenewegen. La 70e édition de l'épreuve disputée dans le sud-est de l'Espagne, qui débute aujourd'hui par un contre-la-montre individuel de 10,2 km autour d'Orihuela, semble taillée pour le rouleur gallois de l'équipe Sky (32 ans), même si sa forme du moment est un grand point d'interrogation.

Le grand favori pourrait donc être le vétéran espagnol Valverde (Movistar), qui détient depuis l'an dernier le record de victoires finales dans cette épreuve (2004, 2007, 2018) et peut viser un quatrième succès. Le champion du monde a montré qu'il était déjà en jambes en terminant trois fois dans le top 10 au Challenge de Majorque le week-end dernier. L'Irlandais Dan Martin (UAE), le Britannique Adam Yates (Mitchelton-Scott) ou les Espagnols Ion Izagirre et Luis Leon Sanchez (Astana) pourraient aussi se montrer sur les routes accidentées de l'arrière-pays valencien, où le Belge Greg Van Avermaet, spécialiste des classiques, a choisi d'effectuer sa rentrée.

Sur le papier, les 3e et 4e étapes, vendredi et samedi, devraient décanter le classement général avec des arrivées au sommet à Chera puis à Alcala-Alcossebre. Et la dernière journée, dimanche, sera réservée aux hommes rapides avec la traditionnelle arrivée dans les rues de Valence, où plusieurs grands noms du sprint espèrent briller: outre Bouhanni et Groenewegen, citons les Italiens Sonny Colbrelli (Bahrein), Matteo Trentin (Mitchelton-Scott) et Giacomo Nizzolo (Dimension-Data), ou le Norvégien Alexander Kristoff (UAE).

Le parcours:

Aujourd'hui - 1re étape: Orihuela-Orihuela, 10,2 km (contre-la-montre individuel)
Demain - 2e étape: Alicante-Alicante, 166 km
Vendredi - 3e étape: Quart de Poblet-Chera, 194,3 km
Samedi - 4e étape: Villarreal - Alcala-Alcossebre, 188 km
Dimanche - 5e étape: Paterna-Valence, 88,5 km

CYCLISME/TOUR DE L'ESPOIR (2^E ÉTAPE): Victoire du Portugais Campos, l'Erythréen Mebrahtom maillot jaune

Le Portugais Francisco Campos a remporté la deuxième étape du Tour cycliste de l'Espoir, disputée mardi à Douala sur un parcours de 101,2 Km, alors que l'Erythréen Mebrahtom Natnael a endossé le maillot jaune de leader.

Le Portugais a franchi la ligne d'arrivée en réalisant un temps de 2h09.56, devant le Japonais Matsuda Shoi (2h09.56) et l'Erythréen Debesay Yacob (2h09.58). De son côté, l'Algérien Hamza Yacine a perdu son maillot vert du meilleur sprinteur porté à l'issue de la première étape au profit de l'Erythréen Testazion Natnael.

Lundi, la sélection algérienne des moins de 23 ans (U-23) de cyclisme avait terminé à la 2e position du contre-la-montre par équipes, en réalisant un temps de 24'12», alors que la première place est revenue à l'Erythrée (23'58»). La sélection algérienne des moins de 23 ans est représentée par six cyclistes: Islam Mansouri, Hamza Mansouri, Yacine Hamza, Oussama Cheblaoui, Abderrahmane Bengayou et Madjid Affal.

Cinq étapes sont inscrites au programme de ce tour qui voit la participation de 19 pays, à savoir: Algérie, Argentine, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Equateur, Erythrée, Ethiopie, Japon, Kenya, Ile Maurice, Principauté de Monaco, Maroc, Nigeria, Portugal, Rwanda, Tunisie et Egypte. Mercredi, la troisième étape mènera le peloton de Nkongsamba à Dschang sur une distance de 68,3 km.

CROSS SCOLAIRE/CHAMPIONNAT MAGHRÉBIN: La Direction technique nationale 'insatisfaite des résultats des Algériens'

Le Directeur technique national de la Fédération algérienne de sport scolaire, Rachid Hafsaoui, a indiqué hier que l'instance fédérale «n'est pas satisfaite» des résultats de la participation algérienne au championnat maghrébin disputé samedi dernier à Sakiet Sidi Youcef (Tunisie), affirmant que plusieurs questions d'ordre technique seront réexaminées.



«Certes nous avons participé avec l'équipe B, mais nous sommes insatisfaits de notre participation, puisque nos athlètes ont réalisé des résultats inattendus et pas à la hauteur de nos espérances», a déclaré à l'APS le DTN chargé des disciplines individuelles. L'Algérie s'est contentée d'une médaille d'argent et trois en bronze dans cette compétition maghrébine. «Nos meilleurs athlètes sur lesquels nous avions misé, étaient absents,

vu leur participation au championnat arabe de cross en Jordanie. Nous allons revoir beaucoup d'aspects techniques, tels les critères de qualification et le mode de participation aux compétitions nationales, le but étant d'améliorer les performances», a expliqué Rachid Hafsaoui, ajoutant que cela sera discuté lors de la prochaine réunion du bureau fédéral et lors du prochain colloque technique national. L'athlète Djemai Hassen a remporté la mé-

daille d'argent de l'épreuve minimes garçons, alors que les médailles de bronze algériennes ont été acquises dans les épreuves par équipes féminines: minimes, cadettes et juniors. La Direction technique nationale, rappelle-t-on, avait fixé comme objectif, celui d'occuper le haut du podium aussi bien en Individuels que par Equipes. Au rendez-vous de Sakiet Sidi Youcef, la sélection algérienne est composée de 24 coureurs: 12 minimes (6

garçons et 6 filles) et 12 cadets (6 garçons et 6 filles).

Les athlètes sont coachés par quatre entraîneurs: Radhi Blalit (Minimes), Soraya Djouid (Minimes filles), Moulay Bacha (Cadettes) et Abdelkrim Belbachir (Cadets). Cette compétition maghrébine, organisée chaque année en commémoration des bombardements meurtriers perpétrés en 1958 par les forces coloniales, réunit les athlètes minimes et cadets de Tunisie, d'Algérie, du Maroc et de Libye.

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL JUNIORS: L'Algérienne Inès Bekrar progresse de dix places cette semaine (ITF)

La joueuse de tennis algérienne Inès Bekrar a gagné dix places dans le nouveau classement mondial «juniors», dévoilé mardi par la Fédération internationale de la discipline (ITF), se positionnant désormais au 499e rang. Il s'agit de la seule progression pour les Algériens les mieux classés sur le plan mondial et qui sont au nombre de neuf (5 garçons et 4 filles), car ayant tous régressé cette semaine. En effet, Youcef Rihane a perdu 6 places pour se retrouver au 149e rang. Ce qui fut également le cas pour ses compatriotes Samir Hamza Reguig (-2 / 618e), Mo-

hamed Ali Abibsi (-13 / 1201e), Aymen Abderrahmane Ali-Moussa (-11 / 1576e) et Mohamed Forkane Lebdi (-8 / 1706e). Même scénario chez les filles, à commencer par l'Oranaise Lynda Benkadour, qui a perdu 3 places dans ce nouveau classement mondial pour se retrouver au 172e rang, tout comme Houria Boukhkholda (-4 / 1240e), Amina Ahlem Felloussa (-1 / 1438e) et Bochara Rehab Mebarki (-6 / 1641e). Le classement mondial «juniors» est dominé par le Chinois Chun Hsin Tseng chez les garçons et par la Danoise Clara Tauson chez les filles.



CYCLISME / TOUR DE L'ESPOIR (1^{RE} ÉTAPE): L'Algérien Yacine Hamza enlève le maillot vert

Le cycliste algérien Yacine Hamza a endossé le maillot vert du meilleur sprinter lors de la première étape du Tour de l'Espoir des moins de 23 ans, lundi à Douala (Cameroun). Cette première étape a été disputée sous forme d'un contre-la-montre par équipes sur une distance de 18,9 km. Elle a été remportée par la sélection érythréenne en 23:58, devant l'Algérie, deuxième avec un chrono

de 24:12. L'entraîneur de la sélection algérienne, Chérif Merabet, s'est dit «satisfait», aussi bien de cette 2e place que du maillot vert endossé par Yacine Hamza. «Les jeunes ont bien travaillé, gérant convenablement leurs efforts tout le long du parcours. Ils ont été solidaires, organisés et homogènes, ne perdant que par 14 petites secondes», a-t-il indiqué au site de la Fédération algérienne de cyclisme. En in-

dividuel, c'est l'Erythréen Yacob Debesay qui a endossé le premier maillot jaune de cette épreuve qui enregistre la participation de 19 équipes et dont le vainqueur représentera l'Afrique au Tour de l'Avenir, prévu en France. La sélection algérienne est composée de six cyclistes, à savoir Islam Mansouri, Hamza Mansouri, Yacine Hamza, Oussama Cheblaoui, Abderrahmane Bengayou et Madjid Affal.

Cinq étapes sont inscrites au programme de ce tour qui voit la participation de 19 pays: Algérie, Argentine, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Equateur, Erythrée, Ethiopie, Japon, Kenya, Ile Maurice, Principauté de Monaco, Maroc, Nigeria, Portugal, Rwanda, Tunisie et Egypte. La deuxième étape, mardi à Douala, se déroule sous forme d'une boucle de 101,2 km.

LIGUE 1 DE FOOTBALL (20^E JOURNÉE) : La JSK s'incline face au PAC (2-0), le CSC en mode rouleau compresseur

La JS Kabylie s'est inclinée lundi soir au stade Omar-Hamadi face au Paradou AC (2-0), ratant l'occasion de réduire l'écart avec le leader l'USM Alger, à l'occasion de la 20^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football marquée par le nouveau succès en déplacement du CS Constantine contre l'USM Bel Abbès (4-0). Le meilleur buteur du championnat Zakaria Naidji s'est distingué en signant un doublé (72^e, 84^e), profitant de la passivité de la défense kabyle.

La JSK a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion de Benkhelifa (78^e). Le PAC, sur sa lancée, enchaîne ainsi un quatrième succès de suite, toutes compétitions confondues. Le CS Constantine, large vainqueur chez le premier reléguable l'USM Bel-Abbès (4-0), a enchaîné de son côté une douzième victoire de rang, toutes compétitions confondues. Bahamboula (24^e), Lamri (45^e), Belkacemi (58^e), Djabout (62^e) ont permis au champion d'Algérie sortant de revenir avec un précieux succès, qui lui permet de s'emparer de la 3^e place, avec un match en retard à disputer le 16 février à l'extérieur contre la JS Saoura.

En revanche, cette lourde défaite fait scotcher la formation de la «Mekerra» en position de reléguable (14^e, 19 pts). Un peu plus tôt dans la journée, l'AS Ain M'lila continue de manger son pain noir, en se faisant accrocher à domicile par le MC Oran (0-0). La suite des rencontres de cette 20^e journée aura lieu mardi et jeudi.

FRAUDE FISCALE: Mourinho écope d'un an de prison et d'une amende de près de 2 millions d'euros

L'entraîneur portugais Jose Mourinho a accepté une peine d'un an de prison, qu'il n'aura pas à purger, et une amende de près de 2 millions d'euros pour fraude fiscale en Espagne, dans le cadre d'un accord dévoilé mardi par la justice. Le «Special One» était poursuivi pour avoir caché au fisc espagnol en 2011 et 2012, alors qu'il entraînait le Real Madrid, des revenus tirés de l'exploitation de ses droits à l'image.

Selon les détails de l'accord scellé entre Mourinho, le fisc et le parquet, signé mardi dans un tribunal de la banlieue de Madrid, la peine d'un an de prison sera commuée en une amende de 182.500 euros. Au total, le montant du préjudice pour le fisc espagnol s'élevait à environ 3,3 millions d'euros pour ces deux années. En plus de l'amende de près de 2 millions d'euros, l'ancien coach, sans club depuis son éviction en décembre de Manchester United, va devoir rembourser cette somme.

Cette affaire de fraude fiscale intervient deux semaines environ après celle ayant vu l'ex-attaquant du Real Madrid, Cristiano Ronaldo, condamné, pour les mêmes motifs, à une peine de deux ans de prison qu'il n'aura pas à purger et à une lourde sanction financière. La peine de prison a été commuée en amende de 365.000 euros, mais l'attaquant vedette portugais a été condamné en plus par le juge à payer une amende d'environ 3,2 millions d'euros.

De nombreuses personnalités du ballon rond ont eu des ennuis avec le fisc espagnol comme l'ancien grand rival de Ronaldo au FC Barcelone, Lionel Messi. Ce dernier a été condamné en 2016 pour fraude fiscale à deux millions d'euros d'amende et une peine de 21 mois de prison commuée en une amende supplémentaire de 552.000 euros.

APS

CONDITIONS CLIMATIQUES : Les stades algériens vulnérables devant les caprices de la météo

À l'ère du professionnalisme, la majorité des stades algériens restent incapables de faire face aux conditions climatiques extrêmes en cette période d'hiver, notamment à l'Est du pays, ce qui engendre le report des matchs, mettant la Ligue de football professionnel (LFP) dans l'embarras.



Trois rencontres durant cette deuxième partie de la saison ont été reportées pour terrain enneigé, en l'occurrence ES Sétif - AS Ain M'lila (17^e journée), ES Sétif - MC Alger (19^e journée) et DRB Tadjenanet - CR Belouizdad (19^e journée), sans parler des divisions inférieures. «C'est un problème lié essentiellement à la gestion de nos stades. Certains responsables des infrastructures sportives sont peu enclins à faire des efforts pour dégager une pelouse enneigée, sachant que les services météorologiques préviennent tout le monde en émettant des BMS (bulletins météo spéciaux, NDLR), mais en vain», a regretté le président de la LFP Abdelkrim Medouar, contacté par l'APS.

Ces reports ont révélé au grand jour la vétusté des stades algériens qui sont loin d'être équipés des moyens modernes leur per-

mettant de faire face à ce genre de situation. Dépassés, les responsables ne font que constater les «dégâts» avant de se résigner à renvoyer sine die les rencontres. «Je suis conscient que les stades algériens sont dépourvus de moyens modernes pour faire face à ce genre de situation, mais il y a des alternatives efficaces pour y remédier et qui, de surcroît, ne coûtent pratiquement pas cher, comme le bâchage de la pelouse», a préconisé Medouar.

La LFP dans l'embarras

Déjà forcés d'établir un calendrier «démantel» pour les clubs engagés dans les Coupes africaines et arabe, le report des matchs pour mauvaises conditions climatiques constitue un véritable casse-tête aux locaux de la Tour El-Djawahra (siège de la LFP). «On ne peut que regretter une gestion approximative des

stades algériens. Le report des rencontres se répercute bien évidemment sur la programmation, ce qui nous met parfois dans l'embarras, notamment pour le clubs engagés sur plusieurs fronts. Mais nous devons faire face à ces imprévus», a ajouté Medouar. Les responsables du football en Algérie devraient se pencher sur la question afin d'éviter que ce genre de situation ne se reproduise, d'autant plus que le mauvais temps va encore persister, notamment à l'Est, selon les prévisions météorologiques. Trois rencontres de la division Inter-régions (Gr. Centre-Est), reportées initialement pour terrain enneigé, sont reprogrammées pour mardi et mercredi et peuvent faire l'objet d'un autre report en raison des conditions climatiques prévalant actuellement à l'Est du pays, à savoir USM Sétif - IRB Aïn Lahdjar, AS Bordj Ghedir -

IRB Berhoum et FC Bir El Arch - MB Hassi Messaoud. Si en Algérie, les efforts pour débarrasser une pelouse de son manteau blanc restent insuffisants, en Europe, où la météo est hostile, la volonté des uns dépasse toute imagination. En février 2018, Steven Taylor, le défenseur de Peterborough, est devenu un héros lors du match face à Walsall, en League One (Div. 3 anglaise). Alors que son équipe menait 2-1 à dix minutes de la fin, la neige a obligé l'arbitre à interrompre le match. Le joueur anglais s'est alors précipité sur le terrain pour débayer lui-même à l'aide d'un râteau. Une attitude qui lui a valu une ovation de la part de ses supporters qui l'ont accompagné dans sa tâche avec des chants à sa gloire. Des efforts payants puisque la rencontre a finalement pu aller à son terme et Peterborough l'a emporté 2-1. Un exemple à imiter.

LIGUE 1 DE FOOTBALL (20^E JOURNÉE) : L'AS Ain M'lila accrochée par le MC Oran (0-0)

L'AS Ain M'lila continue de manger son pain noir, en se faisant accrocher ce lundi à domicile par le MC Oran (0-0), en ouverture de la 20^e journée

du championnat de Ligue 1 de football. Sèchement battue lors la précédente journée à Sétif (4-0), l'ASAM (11^e, 21 pts) reste toujours menacée par le

spectre de la relégation, alors que le MCO, sous la conduite de son nouvel entraîneur français Jean-Michel Cavalli, revient avec un point précieux.

LIGUE 1 DE FOOTBALL (20^E JOURNÉE) : Le CSC lamine l'USMBA (4-0) et enchaîne un 12^e succès de suite

Le CS Constantine, large vainqueur ce lundi en déplacement face à l'USM Bel-Abbès (4-0), a enchaîné un douzième succès de suite, toutes compétitions confondues, à l'occasion de la 20^e

journée de Ligue 1 de football. Bahamboula (24^e), Lamri (45^e), Belkacemi (58^e), Djabout (62^e) ont permis au champion d'Algérie sortant de revenir avec un précieux succès, qui lui per-

met de s'emparer de la 3^e place, avec un match en retard à disputer le 16 février à l'extérieur contre la JS Saoura. En revanche, cette lourde défaite fait scotcher la formation de la «Mekerra»

en position de reléguable (14^e, 19 pts). Un peu plus tôt dans la journée, l'AS Ain M'lila continue de manger son pain noir, en se faisant accrocher à domicile par le MC Oran (0-0).

CHAMPIONNAT SAOUDIEN DE FOOTBALL : Zekri (ES Sétif) proche de la barre technique du club d'Al-Feiha

L'entraîneur algérien de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) Noureddine Zekri serait proche pour diriger la barre technique d'Al-Feiha (Div. 1 saoudienne) en remplacement du Serbe Slavoljub Muslin, limogé pour mauvais résultats, a annoncé ce lundi le quotidien Al-Jazirah sur son compte

twitter. «Zekri s'approche de la barre technique d'Al-Feiha. Il est attendu ce soir ou demain mardi pour finaliser son engagement d'une manière officielle», écrit le journal. Zekri s'est engagé en novembre dernier avec l'Entente, succédant au Marocain Rachid Taoussi, limogé suite à l'élimination

de l'équipe de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe arabe. Al-Feiha, qui reste sur une défaite samedi dernier sur le terrain d'Al-Qadisiya (2-0) où évolue le défenseur international algérien Mokhtar Belkhirer, occupe actuellement la 14^e place, synonyme de relégation, avec 15 points.

ARSENAL : UN DÉFENSEUR FRANÇAIS CIBLÉ

D'après la presse anglaise, Arsenal ne devrait pas beaucoup dépenser sur le front des transferts l'été prochain puisqu'un budget dépassant à peine les 50 millions d'euros est évoqué. Pourtant, Unai Emery aimerait pouvoir enrôler trois renforts, dont un latéral gauche et un défenseur central. Les recruteurs londoniens vont donc devoir faire preuve de malice pour réussir à recruter au meilleur prix. Et selon les informations d'ESPN, le manager des Gunners aimerait notamment voir débarquer Ibrahim Konaté dans son effectif. Le jeune défenseur français de 19 ans, sous contrat avec Leipzig jusqu'en 2023, compose généralement la charnière du club allemand avec son compatriote Dayot Upamecano.



Manchester United serait également dans le coup pour Dybala

Le Real Madrid ne serait pas le seul club sur les traces de Paulo Dybala, numéro 10 de la Juventus. Une histoire d'amour qui pourrait se terminer de la pire des façons. Entre Paulo Dybala et la Juventus, les choses ne seraient pas toutes roses. Ainsi, la presse italienne évoque un possible départ de La Joya à la fin de la saison et le Real Madrid pourrait rapidement se positionner sur le dossier. Les Bianconeri pourraient en effet utiliser l'Argentin comme monnaie d'échange, afin d'attirer Isco et Marcelo à Turin.

Il faudra compter sur un autre acteur majeur dans ce dossier. D'après les informations du Corriere dello Sport, Manchester United serait à l'affût pour Paulo Dybala. Le quotidien transalpin évoque des possibles retrouvailles entre La Joya et Paul Pogba, son ami depuis leur collaboration chez les Bianconeri lors de la saison 2015/2016. À voir si les Red Devils arriveront à battre la concurrence du Real Madrid...

Hazard : «Mon avenir ? Je sais ce que je vais faire»

Le joueur de Chelsea s'est livré à RMC Sports pour un reportage retraçant son parcours depuis sa jeunesse en Belgique. Il évoque notamment son avenir.

"Libre comme Hazard". C'est le titre du reportage de Transversales, qui sera diffusé ce mercredi soir sur RMC Sports (22h45), après la rencontre de Premier League entre Everton et Manchester City. Un film d'une cinquantaine de minutes qui revient sur le parcours du génie belge, auteur de 12 buts et 10 passes en Premier League depuis le début de la saison.

L'ailier de Chelsea évoque notamment sa façon de vivre la célébrité et ses obligations de footballeur. "Tout ce qui a autour du football, ce n'est pas ce qui m'intéresse. Si on jouait quatre-vingt-dix minutes sur le terrain, une fois par semaine, que le reste du temps je pouvais faire ce que je veux, ce serait le pied. Mais c'est impossible", explique-t-il. Il revient également sur sa signature à Lille, alors que plusieurs clubs comme l'Ajaccio tentaient de le faire venir. "Je voulais aller là-bas. C'est un choix réfléchi". Avant de se projeter sur son avenir, alors que certains l'annoncent avec insistance du côté du Real Madrid l'été prochain. "Je sais ce que je vais faire. Je me suis décidé", dit-il, sans préciser en quoi consiste cette décision.

Manuel Pellegrini tacle Liverpool et son entraîneur :

«Jürgen Klopp a l'habitude de gagner sur le hors-jeu»

L'entraîneur des Hammers a eu des mots durs envers son confrère en référence à un match de Ligue des champions disputé en 2013. Le ton est monté entre Jürgen Klopp et Manuel Pellegrini à l'issue de la rencontre entre Liverpool et West Ham qui s'est conclue sur un match nul (1-1). L'entraîneur des Hammers était agacé par l'ouverture du score des Reds où James Milner, passeur décisif pour Sadio Mané, était hors-jeu sur l'action. En conférence de presse, le technicien argentin était tout aussi remonté envers son confrère et cela dépasse bien ce seul match de Premier League. En 2013, lors d'un match décisif de Ligue des champions entre Dortmund et Malaga (le 9 avril) en quart de finale retour, le BVB s'était qualifié au bout du suspens grâce à un but de Felipe Santana... qui était en position de hors-jeu. Avec une certaine rancœur, Manuel Pellegrini a glissé une petite pique à l'entraîneur des Reds. "Il a l'habitude de gagner sur des hors-jeux." Pas sûr que leur relation s'améliore dans les jours à venir...



LA JUVENTUS INSISTE POUR CHRISTIAN KOUAMÉ

La Juventus Turin insiste pour deux jeunes joueurs du Genoa : Christian Kouamé et Cristian Romero. Le premier nommé est une révélation ivoirienne qui brille en championnat italien. L'attaquant de 21 ans est nommé le "nouveau Pogba", des clubs comme Naples feraient tout leur possible pour obtenir un accord. Mais la Juventus semble avoir des meilleurs arguments. Le quotidien TuttoSport affirme que le directeur sportif Fabio Paratici ferait tout son possible pour boucler le recrutement de l'attaquant et celui de Romero.

Buffon fait peur, il jouera contre MU

Depuis le début de la saison, Thomas Tuchel n'a pas officiellement tranché en ce qui concerne la hiérarchie des gardiens. Mais depuis la fin de sa suspension et son apparition dans les buts à Naples, Gianluigi Buffon a démontré qu'il était surtout là pour apporter son expérience et aider le PSG à triompher en Ligue des Champions. Résultat, l'Italien devrait être aligné contre Bordeaux le week-end prochain, puis face aux Red Devils dans la chaude ambiance de Old Trafford. Et il n'y a pas que le sportif et l'expérience qui comptent dans ce choix de l'entraîneur parisien. Car pour Nicolas Dehon, ancien entraîneur des gardiens du PSG notamment, la renommée de l'ancien de la Juventus Turin peut aussi être prise en compte.

« Malgré des qualités différentes, les deux sont très proches en termes de performance mais Tuchel privilégie l'expérience et l'aura de Buffon. Ce qu'il dégage dans ces rencontres est primordial. Il rassure sa défense, bien sûr, mais sa présence influe aussi sur les attaquants adverses. Quand l'un d'eux se présente face à un moment comme Buffon, il se passe forcément quelque chose dans sa tête », a confié Nicolas Dehon dans les colonnes du Parisien. Une sorte d'avantage psychologique qui permettrait de perturber Lukaku, Pogba ou Rashford ? Thomas Tuchel y compte bien.



ALGÉRIE-AFRIQUE Djamel Bouras participera à la 32^e session de la conférence des Chefs d'Etats et de gouvernements de l'UA

Le vice-président du Parlement panafricain, Djamel Bouras prendra part à la 32^e session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) et aux réunions programmées du 06 au 11 février à Addis-Abeba (Ethiopie), a indiqué, hier un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). M. Bouras représentera également le Parlement panafricain dans la séance d'audition organisée par le Parlement arabe le 10 février prochain au Caire (Egypte) sur la question du retrait du Soudan de la liste des pays soutenant le terrorisme, a conclu le communiqué.

Inauguration "prochaine" de la Grande mosquée d'Alger

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa, a affirmé, hier à Alger, que les travaux de réalisation de la Grande mosquée d'Alger seront "bientôt" finalisés, en prévision de son inauguration.



Intervenant au forum du quotidien Echaab, M. Aïssa a indiqué que les travaux de réalisation de la Grande mosquée touchaient à leur fin et que l'édifice religieux serait "bientôt" inauguré, soulignant que la date de son inauguration "sera fixée par le président de la République". M. Aïssa a tenu à préciser que l'Imam de la mosquée sera "algérien", ajoutant que des imams issus de différentes régions du pays

se succéderont à sa tribune. Un Conseil interministériel est prévu, en février, pour définir l'instance multisectorielle qui prendra en charge la gestion des structures culturelles et religieuses annexées à la mosquée, a-t-il poursuivi. La Grande mosquée d'Alger compte, en sus de la salle de prière, un institut supérieur de formation, une maison du Coran, un centre culturel, une bibliothèque,

un minaret, un musée et deux centres de recherche. D'autre part, M. Aïssa a affirmé que les commissions en charge des préoccupations soulevées par la Coordination nationale des imams "sont à pied d'œuvre pour prendre en charge les revendications des Imams". "Tous les efforts sont consentis pour lever les obstacles qui empêchent les imams d'accomplir pleinement leur rôle", a-t-il assuré.

MAGHREB

L'UMA relance le projet d'une ligne ferroviaire transmaghrébine reliant l'Algérie, la Tunisie et le Maroc



L'Union du Maghreb Arabe (UMA) a annoncé, dans un communiqué, avoir obtenu un don de la Banque africaine de développement (BAD), pour financer les activités préparatoires du projet d'une ligne de chemin de fer transmaghrébine reliant l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Le projet vise, dans une première étape, à réhabiliter et à moderniser une ligne ferroviaire de 363 kilomètres entre l'Algérie et le Maroc et une

autre ligne de 503 kilomètres entre l'Algérie et la Tunisie. Une partie du don de la BAD, dont le montant n'a pas été dévoilé par l'UMA, sera consacrée à l'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds, prévue le 28 mars 2019. La ligne ferroviaire transmaghrébine devrait s'étendre sur environ 2.350 km. Le coût de ce projet, initié au début des années 1990 et qui vise à promouvoir les échanges commerciaux entre les trois

pays du Maghreb central et à assurer une libre circulation des personnes et des marchandises, est estimé à 3,8 milliards de dollars. Fin janvier, l'UMA a lancé un appel à candidature international pour le recrutement d'un consultant individuel (ou représentant d'une société) pour le marketing et la publicité de l'étude de la réhabilitation et de la modernisation de la ligne de chemin de fer transmaghrébine.

AUTOMOBILE

Les firmes de montage de voitures appelées à équiper entre 10 et 20% des véhicules en Sirghaz

Les firmes de montage de voitures sont appelées, à l'avenir, à fournir "entre 10 et 20% de véhicules roulant en Sirghaz de façon à inverser la tendance actuelle" en augmentant la part d'utilisation de ce type de carburant, a déclaré, hier à Médéa, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni. Un cahier des charges "en cours d'élaboration", en collaboration avec le ministère de l'Industrie, définira "la part de véhicules dotés de kit Sirghaz qui va sortir, plus tard, des ateliers de montages en SKD installés dans le pays", a affirmé M. Guitouni en marge de l'inauguration de la station service "Naftal" de Beni-Slimane, à 70 km à l'est de Médéa. L'objectif de cette nouvelle démarche est d'arriver au



seuil d'un million de véhicules roulant en Sirghaz, à l'horizon 2021, a souligné le ministre, tout en insistant sur "l'impératif de changer de mode de consommation et d'inverser la ten-

dance actuelle qui privilégie l'utilisation d'autres carburants, notamment l'essence et le Gasoil, au dépend du Sirghaz, plus économique et moins polluant".

DIVERS

L'imprimerie d'El Khabar et El Watan à Constantine ravagée par un incendie

Un incendie a ravagé hier matin l'imprimerie détenue par les quotidiens El Khabar et El Watan à Constantine, ont annoncé ces deux journaux. «Un grave incendie s'est déclaré tôt ce matin sur le site de la SARL SIMPREC, située à Constantine filiale d'El Khabar et d'El Watan et spécialisée dans l'impression des journaux», ont-ils indiqué dans un communiqué conjoint.

Selon la même source, aucun dégât humain n'est signalé, mais les dégâts matériels sont «considéra-

bles» et «l'imprimerie est totalement à l'arrêt». «Elle a subi des dommages importants, en dépit du fait que le site soit équipé de moyens anti-incendie adéquats et qui répondent aux normes de sécurité», ont-ils souligné.

Les directions d'El Khabar et d'El Watan qui affirment que l'origine de cet incendie est «inconnue» pour le moment, demandent aux autorités de diligenter "une enquête approfondie" pour déterminer les causes de ce drame.

«Des dispositions ont été prises pour répondre aux besoins des lecteurs de l'Est du pays, qui auront leurs quotidiens Liberté, El Khabar, El Watan et El Khabar Erriadhi dès demain matin dans l'ensemble des kiosques», selon la même source, soulignant que cet incident «n'affecte nullement la détermination de ces deux journaux à poursuivre leurs missions d'informer objectivement leur lectorat», ont-ils affirmé.

D'importants dégâts matériels ont été enregis-

trés suite cet incendie, avaient indiqué à l'APS les services de la protection civile. Les équipements d'impression ont été «sérieusement endommagés», a précisé le responsable de la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué, le lieutenant Nourreddine Tafer, détaillant que deux (2) hangars de stockage et de recyclage du papier de cette imprimerie, érigée sur une superficie de 4.000 m2 ont été détruits par l'incendie.

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Arrestation de 63 orpailleurs à Tamanrasset et Djanet



Des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté lundi à Tamanrasset et Djanet 63 orpailleurs et saisi 28 sacs de mélange d'or brut et de pierres, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, le 04 février 2019, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset/6^{ème} Région militaire et Djanet/4^{ème} RM, soixante-trois (63) orpailleurs et saisi neuf (09) véhicules tout-terrain, 33

groupes électrogènes, 29 marteaux piqueurs, 28 sacs de mélange d'or brut et de pierres ainsi qu'un camion chargé d'une importante quantité de matériaux de construction», précise la même source. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi 114 kilogrammes de kif traité à El-Bayadh/2^{ème} RM et 4 088 unités de différentes boissons à Biskra/4^{ème} RM et ont également arrêté à Tébessa/5^{ème} RM, un individu en sa possession un fusil de chasse, une quantité de munitions et 300 grammes de kif traité».